

PORT DE SKIKDA

**Déplacement des produits stockés vers un lieu "sécurisé"**

P2

CHUTES DE PLUIE

**3 personnes mortes à Tébessa et Batna emportées par les crues**

P2

PALESTINE

**Abbas appelle à "un dialogue national global"**

P15



LUTTE CONTRE LES VIOLENCES DANS LES QUARTIERS

## Dix à vingt ans d'emprisonnement à l'encontre des chefs de bande

P3



RÉUNION DU GOUVERNEMENT

**Plusieurs secteurs au menu**

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a présidé, jeudi, par visioconférence, une réunion du gouvernement consacrée à plusieurs secteurs, indique un communiqué des services du Premier ministre, dont voici le texte intégral : "Le Premier ministre, Monsieur Abdelaziz Djerad, a présidé, ce jeudi 3 septembre 2020, une réunion du gouvernement, qui s'est déroulée par visioconférence. L'ordre du jour a porté sur l'examen de deux projets de décrets exécutifs relatifs aux secteurs de l'agriculture et du développement rural et celui de la pêche et des productions halieutiques.

P4

SESSION SEPTEMBRE 2020 DU BEM

**Plus de 3800 détenus candidats aux Epreuves**

Un total de 3.861 détenus se présenteront aux épreuves du Brevet d'enseignement moyen (BEM) pour la session de septembre 2020, à partir de lundi prochain à travers 44 établissements pénitentiaires agréés par le ministère de l'Éducation nationale en tant que centres d'examen officiels, indique, jeudi, le ministère de la Justice dans un communiqué. Ces épreuves seront organisées sous la supervision de l'Office national des examens et concours (ONEC) et encadrées par les fonctionnaires du secteur de l'éducation nationale conformément à la convention signée entre les ministères de la Justice et de l'Éducation, a précisé la même source, ajoutant que le coup d'envoi de ces examens sera donné par l'établissement de rééducation et de réinsertion de Blida.

P2

Régions

SAÏDA (ZONES D'OMBRE)

**De l'énergie solaire pour alimenter 55 familles en électricité**

P8

INCENDIE AU NIVEAU D'UN OLÉODUC À EL OUED

**Les explications de Sonatrach**

P2

CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

**304 nouveaux cas, 253 guérisons et 8 décès**

P24

PROJET D'AMENDEMENT DE LA CONSTITUTION

**Le Comité scientifique adopte un protocole pour le référendum**

P3

MOSTAGANEM

**Un mort et trois blessés graves suite à une collision de deux voitures**

P24

Sport

HANDBALL/ MONDIAL-2021 (TIRAGE AU SORT)

**L'Algérie fixée sur ses adversaires aujourd'hui**

P13



Brèves

SÉCURISATION DE L'EXAMEN DU BEM

Plus de 15 000 policiers mobilisés

La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) a mobilisé plus de 15 000 policiers, tous grades confondus, pour sécuriser les examens du Brevet d'enseignement moyen (BEM) prévus entre le 7 et le 9 septembre courant, a indiqué hier un communiqué de la DGSN. En application du plan sécuritaire tracé dans ce sens "15.341 policiers, tous grades confondus, veilleront à la sécurisation de 1940 centres d'examen au niveau national et accompagner les mesures préventives prises par le ministère de l'Éducation pour assurer le bon déroulement des examens au vu de la pandémie Covid-19. Dotées de tous les équipements et moyens techniques nécessaires, les différentes unités de police déployées à cet effet veilleront à la sécurisation du périmètre extérieur des centres d'examen, assurant l'acheminement des sujets et des feuilles d'examen au centre de collecte, a ajouté le communiqué. Des dispositifs de sécurité dont des patrouilles pédestres et motorisées pour assurer la fluidité de la circulation au niveau des routes principales menant aux écoles et centres d'examen, a poursuivi la même source. La DGSN a rappelé, à cette occasion, l'ensemble des conducteurs et des parents d'élèves d'éviter les stationnements devant les centres d'examen pour garantir la fluidité du trafic.

R.N

SESSION SEPTEMBRE 2020 DU BEM

Plus de 3800 détenus candidats aux Epreuves

Un total de 3 861 détenus se présenteront aux épreuves du Brevet d'enseignement moyen (BEM) pour la session de septembre 2020, à partir de lundi prochain à travers 44 établissements pénitentiaires agréés par le ministère de l'Éducation nationale en tant que centres d'exams officiels, indique, jeudi, le ministère de la Justice dans un communiqué. Ces épreuves seront organisées sous la supervision de l'Office national des examens et concours (ONEC) et encadrées par les fonctionnaires du secteur de l'éducation nationale conformément à la convention signée entre les ministères de la Justice et de l'Éducation, a précisé la même source, ajoutant que le coup d'envoi de ces examens sera donné par l'établissement de rééducation et de réinsertion de Blida. Un total de 38.115 détenus poursuivent leurs études dans les différents cycles d'enseignement, dont 30.377 inscrits à l'enseignement à distance, 616 à l'enseignement supérieur et 7.238 poursuivent des cours d'alphabétisation. Outre le nombre des inscrits dans les différents cycles de l'enseignement général, 41.284 détenus suivent une formation professionnelle et artisanale dans 177 spécialités, y compris ceux inscrits pour la session de février 2020, ajoute la même source.

R.N

DOUANES

Poursuite du Mouvement périodique des cadres

La direction générale des Douanes (DGD) a annoncé jeudi dans un communiqué la poursuite du mouvement périodique partiel des cadres des Douanes algériennes par la nomination de six (06) chefs d'inspection divisionnaire et de quatorze (14) chefs de service de contrôle à posteriori à travers tout le territoire national. Le mouvement a concerné les inspections divisionnaires des douanes relevant de la compétence territoriale des wilayas de Béchar, Ghardaïa, Mostaganem, Tipaza, Oum El Bouaghi et Annaba, précise le communiqué. Ce mouvement a également touché les services régionaux de contrôle à posteriori relevant de la compétence territoriale et régionale de Laghouat, Ouargla, Illizi, Tamanrasset, Bechar, Oran, Chlef, Blida, Alger extérieur, Alger port, Sétif, Constantine, Tébessa et Annaba. Selon la même source, ce mouvement périodique intervient "pour concrétiser le rôle stratégique des Douanes sur le terrain, consolider son rôle de contrôle face à la fraude, à la contrebande et aux crises économiques transfrontalières et booster l'opérationnalité des services des Douanes algériennes. Le mouvement opéré vise également à protéger l'économie nationale et le citoyen tout en préservant les intérêts du Trésor public. Le mouvement partiel consacre, en outre, "la nouvelle approche de la gestion des ressources humaines basée sur la compétence et la modernisation du Service public douanier et de la performance de ce corps".

R.N

PORT DE SKIKDA

Déplacement des produits stockés vers un lieu "sécurisé"

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a indiqué, jeudi dans un communiqué, qu'il a été procédé "à titre préventif" au déplacement, le 18 août 2020, des produits sensibles stockés au niveau du port de Skikda vers un lieu "sécurisé et contrôlé", et ce après le constat effectué par un comité d'experts habilités.



Faisant suite aux informations rapportées par certains journaux et pages des réseaux sociaux sur l'existence de produits sensibles stockés au niveau du port de Skikda, qui constitueraient un danger pour la sécurité des citoyens, des habitations et des structures écono-

miques avoisinantes, le ministère tient à préciser que les produits en question sont des colis contenant des solvants et des produits chimiques appartenant à l'entreprise ETRHB HADDAD, utilisés pour la fabrication de produits de peinture ainsi que des contenueurs de produits chimiques dangereux appar-

tenant à l'entreprise PAINT SOLVEN, outre deux contenueurs de substances pyrotechniques prohibées appartenant à l'entreprise EURL AZIZI", précise la même source. Le ministère a indiqué que ces produits "font l'objet d'un contentieux devant les juridictions compé-

tes", précisant que la polémique suscitée "n'est autre qu'une tentative éhontée de faire pression sur la Justice pour qu'elle ordonne à la Direction des douanes de libérer ces produits avant même de trancher le contentieux de manière définitive".

R.N

DGSN

Démantèlement d'un réseau international spécialisé dans l'immigration clandestine

Les services de Police de la sûreté de wilaya d'Ain Defla ont démantelé, en coordination avec le Parquet territorialement compétent, un réseau criminel international organisé spécialisé dans l'incitation, via l'espace cybernétique, et l'organisation de vagues d'immigration clandestine vers l'Europe en contrepartie de somme d'argent, a indiqué la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) jeudi dans un communiqué. En effet, il a été procédé à « l'arrestation de 45 suspects dont cinq (5) individus établis à l'étranger, et la saisie de matériels et équipements de navigation ». « Menée avec brio, cette opération a permis la saisie de matériels et équipements exploités par les membres de ce réseau criminel, à savoir deux

(2) grandes embarcations, une (1) petite barque avec moteur, trois (3) rames, une (1) voiture touristique et un (1) micro-ordinateur », précise-t-on de même source.

Les éléments de la Police ont également saisi « 1 boussole, 16 gilets de sauvetage, 2 bouées de sauvetage, 2 couvertures de secours, 3 lampes torches, 2 jerricanes de carburant, 33 téléphones portables, une somme d'argent en monnaie nationale d'une valeur de 261 millions de centime et une somme d'argent en devise de 19090 euros ». « Après parachèvement des procédures d'enquête, les mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République territorialement compétent », a conclu le communiqué.

R.N

CHUTES DE PLUIE

3 personnes mortes à Tébessa et Batna emportées par les crues

Une personne a trouvé la mort à Tébessa et deux autres à Batna, toutes emportées par les crues d'un oued suite aux chutes de pluie enregistrées dans la région durant les dernières 24 heures, indique jeudi un bilan de la Protection civile. A Tébessa, c'est un jeune homme âgé de 23 ans qui est décédé, emporté par les crues du oued Tadinart dans la commune de Bejéne, alors qu'à Batna, les deux victimes sont deux personnes âgées de 49 et 51 ans, emportées par les crues du oued Bouafia dans la commune de Boumia, a précisé le bilan qui souligne que les éléments de la Protection civile ont effectué, dans ces deux régions, plusieurs opérations d'épui-

sement des eaux infiltrées dans des habitations et des édifices publics.

A Oum El Bouaghi, les secours ont, durant la même période, entamé des opérations d'épuisement des eaux infiltrées dans une station d'essence et un poulailler, selon la même source qui indique que la circulation sur la route nationale reliant Oum El Bouaghi et Ain el Beida est "très difficile" suite à la remontée des eaux. Les unités de la Protection civile ont également effectué des opérations d'épuisement des eaux pluviales infiltrées dans des habitations dans différents quartiers et communes des wilayas de Tissemsilt, Djelfa et M'Sila.

R.N

INCENDIE AU NIVEAU D'UN OLÉODUC À EL OUED

Les explications de Sonatrach

Sonatrach a réagi hier soir aux fuites survenues au niveau d'un oléoduc ayant causé l'incendie dans la wilaya d'El Oued. En effet, le groupe pétrolier et gazier a indiqué dans un communiqué publié hier soir sur sa page Facebook qu'à la suite des intempéries qui ont affecté les wilayas du sud, des fuites se sont produites au niveau de l'oléoduc OKI qui relie le bassin de Hamra (Hassi Messaoud) à Skikda. La première fuite se situe à la sortie de la station de pompage SP2 de la commune de Djamma dans la wilaya d'El-Oued, au point kilométrique (PK) 190 + 200, qui a été maîtrisé par les

équipes de maintenance de Sonatrach, et, des réparations sont en cours. La deuxième fuite est localisée au point kilométrique (PK) 263, d'El Baadi, à El Mghir. Le groupe explique que cette fuite s'est produite au niveau d'une vallée de la région et qui est actuellement inondée. Le groupe explique que, dans un premier temps, la section entre les deux points kilométriques, PK 233 et PK 264 + 300, a été isolée. Toutes les mesures nécessaires ont été prises pour maîtriser la situation, la plus importante étant d'arrêter temporairement le pompage au niveau de cet oléoduc. Sonatrach affirme avoir mobilisé toutes les

équipes techniques spécialisées pour effectuer les réparations nécessaires dans les meilleurs délais et dans des conditions sûres pour assurer la sécurité des personnes et des installations, en tenant compte de la préservation de l'environnement. Ces équipes veilleront également au traitement des résidus et feront face aux conséquences de cet accident. Sonatrach a appelé à les habitants de la zone à pas s'approcher de l'oléoduc des résidus de fuite, ainsi qu'à faciliter l'intervention de ses agents pour maîtriser la situation.

R.N

LUTTE CONTRE LES BANDES DE QUARTIERS

# Dix à vingt ans d'emprisonnement à l'encontre des chefs de bande

L'Ordonnance relative à la prévention et à la lutte contre les bandes de quartiers, promulguée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a été publiée dans le dernier numéro du Journal Officiel.



Au sens de la présente ordonnance est considéré comme une "bande de quartiers", "tout groupe, sous quelque dénomination que ce soit, composé de deux personnes ou plus, appartenant à un ou à plusieurs quartiers d'habitation, qui commet un acte ou plus dans le but de créer un climat d'insécurité, à l'intérieur des quartiers ou dans tout autre espace, ou dans le but d'en assurer le contrôle, en usant de violences morales ou physiques, exercées à l'égard des tiers, en mettant en danger leur vie, leurs libertés ou leur sécurité ou en portant atteinte à leurs biens, avec port ou utilisation d'armes blanches apparentes ou cachées". Selon le texte, la violence morale "comprend toute agression verbale susceptible de causer la crainte ou la panique chez autrui, telles que la menace, l'injure, la diffamation, la terreur ou la privation d'un droit", et une "arme blanche" comprend "toutes machines, tous instruments ou ustensiles tranchants, percants ou contondants et tous objets susceptibles de porter un préjudice ou des blessures au corps humain ou qui peut constituer un danger à la sécurité publique, tels qu'ils sont fixés par la législation et la réglementation en vigueur, relatives aux armes".

Concernant les dispositions pénales, l'ordonnance indique qu'il "est possible d'une peine d'emprisonnement de trois (3) ans à dix (10) ans et d'une amende de 300.000 DA à 1.000.000 DA, quiconque crée ou organise une bande de quartier, s'enrôle ou participe sous quelque forme que ce soit dans une bande de quartier, tout en connaissant son objectif, recrute une ou plusieurs personnes pour le compte d'une bande de quartier". "Est puni d'un emprisonnement de dix (10) ans à vingt (20) ans et d'une amende de 1.000.000 DA à 2.000.000 DA, quiconque dirige une bande de quartier ou y exerce un commandement quelconque", selon le texte de l'ordonnance qui ajoute qu'il est puni aussi "d'un emprisonnement de deux (2) ans à cinq (5) ans et d'une amende de 200.000 DA à 500.000 DA, quiconque encourage ou finance, sciemment, par tout moyen une bande de quartier (...)". Selon l'article 25 "Sans préjudice des peines plus graves prévues par la législation en vigueur, est puni d'un emprisonnement de cinq (5) ans à quinze (15) ans et d'une amende de 500.000 DA à 1.500.000 DA, quiconque participe à une rixe, rébellion ou réunion d'une bande de quartiers au cours de laquelle sont exercées des violences ayant entraîné la mort

d'un de ses membres. "La peine est la réclusion criminelle à perpétuité, si la rixe, la rébellion ou la réunion a entraîné la mort d'une personne autre que les membres de la bande. Si au cours de la rixe, rébellion ou réunion prévue dans le présent article, il est porté des coups et fait des blessures, la peine est l'emprisonnement de deux (2) ans à sept (7) ans et l'amende de 200.000 DA à 700.000 DA. Le minimum de la peine prévue au premier alinéa du présent article, est porté au double si la rixe, rébellion ou réunion se produit de nuit", selon le même article. Dans le même cadre, il est puni "d'un emprisonnement de cinq (5) ans à douze (12) ans et d'une amende de 500.000 DA à 1.200.000 DA, quiconque oblige une personne à rejoindre une bande de quartier ou l'en empêche de rompre avec elle, en utilisant la force, la menace, l'incitation, le don, la promesse, la séduction ou tout autre moyen". Dans le chapitre consacré aux mécanismes de prévention contre les bandes de quartiers, une commission nationale composée de représentants des ministères, des administrations et établissements publics concernés, des services de sécurité, de la société civile et des spécialistes en criminologie, en sociologie et en psychologie, pla-

cée auprès du ministre de l'Intérieur, sera chargée de "soumettre au Président de la République, un rapport annuel qui comprend, notamment, l'évaluation de la mise en œuvre de la stratégie nationale de prévention contre les bandes de quartiers ainsi que ses propositions et recommandations pour renforcer et promouvoir les mécanismes nationaux en vigueur en la matière". Le texte stipule aussi la création de commissions de wilayas de prévention contre les bandes de quartiers qui seront chargées, notamment de "l'exécution de la stratégie nationale de prévention contre les bandes de quartiers, au niveau local, de la détection précoce des activités des bandes de quartiers et d'en alerter les autorités concernées (...)". Selon l'Ordonnance, "la société civile et le secteur privé sont associés à l'élaboration et à la mise en œuvre de la stratégie nationale de la prévention contre les bandes de quartiers" et "les médias doivent inclure dans leurs programmes, la prévention contre les bandes de quartiers". Pour ce qui est des victimes des bandes de quartiers, le texte précise qu'elles "bénéficient de l'assistance judiciaire de plein droit, des procédures de protection des victimes et des témoins prévues par la législation en vigueur".

R.N

## Brèves

### PROJET D'AMENDEMENT DE LA CONSTITUTION

#### Le Comité scientifique adopte un protocole pour le référendum

Le Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus a adopté un protocole sanitaire consacré au référendum sur le projet d'amendement de la Constitution prévu le 1er novembre prochain, a appris jeudi l'APS auprès du comité. "Un protocole sanitaire pour le référendum a été globalement adopté et il ne reste que quelques légères corrections à apporter ultérieurement par le comité", précise la même source. Les propositions formulées par l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) relatives aux mesures sanitaires pour les électeurs, les bureaux de vote et le dépouillement ont été validées par le comité scientifique, ajoute la même source.

L'ANIE a pris toutes les "mesures préventives contre la propagation du coronavirus". Elle a proposé un "protocole détaillé pour permettre aux citoyens d'accomplir leur devoir dans de bonnes conditions sanitaires".

R.N

### FRANCE

#### Tebboune participera à une conférence sur l'Afrique à Paris

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, participera, le 6 octobre prochain, à une conférence sur l'Afrique à Paris en France. Organisé par l'agence Afrique 35° Nord et le journal français l'Opinion, la conférence est intitulée : « Gouvernances, afri-capitalisme et soft power : la nouvelle donne africaine ». L'événement qui sera animé par des experts a été révélé par le journal l'Opinion dans son édition d'hier, précisant que le but de cette conférence est « d'analyser et décrypter l'évolution du continent autour de trois dynamiques : la montée en puissance de nouvelles citoyennetés et formes de gouvernance ; l'émergence d'un afri-capitalisme spécifique ; l'installation progressive du soft power africain ». Lors de cette conférence, le président Tebboune interviendra sur le thème « L'Algérie, un nouvel exemple pour l'Afrique », qui se fera sous forme d'une interview, précise-t-on dans les détails du programme. Les organisateurs ne précisent pas s'il sera présent à Paris.

R.N

### CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

#### 304 nouveaux cas, 253 guérisons et 8 décès

Trois cent quatre (304) nouveaux cas confirmés de Coronavirus, 253 guérisons et 8 décès ont été enregistrés en Algérie, a indiqué hier à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar. Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 45 773, dont 304 nouveaux cas, soit 0,7 cas pour 100.000 habitants, celui des

décès à 1539 cas, alors que le nombre des patients guéris est passé à 32 259, a précisé Dr Fourar, lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de la Covid-19. En outre, 18 wilayas ont recensé durant les dernières 24 heures entre 1 et 9 cas, 12 autres ont enregistré plus de dix cas, tandis que 18 wilayas n'ont enregistré aucun cas.

Par ailleurs, 42 patients sont actuellement en soins intensifs, a-t-il également fait savoir. Le même responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port du masque.

R.N

EVENEMENT

AREZKI BERRAKI  
(MINISTRE DES  
RESSOURCES EN EAU)

**La stratégie nationale de lutte contre les inondations est "en cours d'actualisation"**

Le ministre des Ressources en eau, Arezki Berraki, a indiqué jeudi à Batna que la stratégie nationale pour la protection des villes contre les inondations est actuellement "en cours d'actualisation". "La stratégie nationale de lutte contre les inondations qu'avait élaborée le ministère des Ressources en eau en 2017 sera agrémentée d'un plan de travail national pour la prise en charge des risques d'inondations liés au changement climatique", a précisé le ministre, en marge de l'inauguration d'une retenue collinaire à Djar Ghir, destinée à l'irrigation agricole dans la commune d'Ain Touta. Concernant la wilaya de Batna, frappée par des pluies torrentielles mercredi ayant coûté la vie à deux personnes dont le véhicule avait été emporté par la crue dans la commune de Boumia, le ministre des Ressources en eau a rappelé que cette région et plus particulièrement le chef-lieu de wilaya avait bénéficié d'un programme pour protéger les villes contre les inondations. M. Berraki a ajouté qu'en moins de deux heures, il est tombé 40 mm de pluie, ce qui représente l'équivalent de plus d'un mois de précipitations, soulignant, dans ce contexte, que les services de la wilaya ont pris en charge la situation et seront "très prochainement" dotés de camions pour pouvoir intervenir dans pareilles circonstances. Le ministre a également déclaré que sa visite dans la wilaya de Batna lui a permis de s'enquérir de l'état de son secteur dans la région, qui reste "à la traîne dans les programmes de développement", notamment en ce qui concerne l'approvisionnement des citoyens en eau potable. Il a souligné que certaines communes sont approvisionnées de manière "anormale" tandis que d'autres sont alimentées en cette ressource vitale qu'une fois tous les dix jours voire même plus. Selon M. Berraki, de nombreuses décisions ont été prises au cours de cette visite en vue d'améliorer l'AEP dans la région. Le ministre des Ressources en eau a supervisé au niveau du barrage de Kouadiat Lamdouar, dans la commune de Timgad, les essais préliminaires de la nouvelle station de traitement des eaux devant permettre, dès sa mise en exploitation prévue pour "la fin du mois de septembre", de pomper quotidiennement 50 000 m<sup>3</sup> d'eau au profit des habitants de 26 communes de la wilaya. S'agissant des communes restantes affectées par un déficit dans ce domaine, le premier responsable du secteur a convenu avec le wali, Toufik Mezhoud, du lancement du programme de réalisation de puits et de forages nouveaux pour parer à la situation. Dans la commune de Ayoun El Assafir, un exposé sur le secteur des ressources en eau dans la wilaya a été présenté au ministre, qui a inspecté les travaux de réalisation du 4e couloir pour drainer les eaux du barrage Kouadiat Lamdouar vers plusieurs communes traversées par Oued Abdi. Les habitants des communes concernées devraient être alimentés en eau potable "à partir de la moitié du mois en cours". Aussi, M. Berraki a écouté les doléances des citoyens en ce qui concerne l'AEP, notamment ceux du village d'El Patba dans la commune de Ayoun El Assafir où le manque d'eau se fait cruellement sentir. Le ministre a indiqué aux habitants de ce village que de nombreuses décisions ont été prises et une solution aux problèmes de l'AEP dans la région sera applicable "à partir du 25 de ce mois", tout en continuant à suivre l'évolution du dossier.

APS

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

**Plusieurs secteurs au menu**

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a présidé, jeudi, par visioconférence, une réunion du gouvernement consacrée à plusieurs secteurs, indique un communiqué des services du Premier ministre, dont voici le texte intégral : "Le Premier ministre, Monsieur Abdelaziz Djerad, a présidé, ce jeudi 3 septembre 2020, une réunion du gouvernement, qui s'est déroulée par visioconférence.



L'ordre du jour a porté sur l'examen de deux projets de décrets exécutifs relatifs aux secteurs de l'agriculture et du développement rural et celui de la pêche et des productions halieutiques. Lors de cette réunion, il a été procédé, également, à la présentation de quatre communications relatives aux secteurs de la culture, des transports, de l'intérieur et de la santé. Le gouvernement a entendu un exposé présenté par le ministre de l'Agriculture et du Développement rural relatif à l'examen d'un projet de décret exécutif modifiant et complétant le décret exécutif n 96-459 du 18 décembre 1996 fixant les règles applicables aux coopératives agricoles. Ce projet de décret exécutif vise à assouplir les procédures de création des coopératives agricoles en réduisant les pièces exigées pour leur constitution, en transférant aux directeurs des services agricoles de wilaya la réception des dossiers et leur traitement au plan local et en fixant les délais pour leur règlement. En outre, ce projet de décret permet, également, l'ouverture du champ de la coopération à toutes les filières agricoles tout en facilitant

les nouvelles formes d'organisation et de mutualisation des activités des coopératives. Le gouvernement a endossé ce projet de décret exécutif. Le gouvernement a entendu un exposé présenté par le ministre de la Pêche et des Produits halieutiques relatif à l'examen d'un projet de décret exécutif modifiant et complétant le décret exécutif n 04-86 du 18 mars 2004 fixant les tailles marchandes des ressources biologiques. Ce projet de décret exécutif s'inscrit dans le cadre de la préservation et de l'exploitation durable des ressources halieutiques à travers notamment la révision de la taille minimale marchande de certaines espèces en vue de les protéger et permettre ainsi une gestion durable des ressources halieutiques. Le gouvernement a endossé ce projet de décret exécutif. Le gouvernement a entendu un exposé présenté par le ministre de la Culture et des Arts sur la nouvelle stratégie de protection et de valorisation du patrimoine culturel dans le cadre de la nouvelle approche économique et sociale. Dans sa communication, le ministre de la Culture et des Arts a mis en exergue le riche potentiel de biens culturels que l'Algérie possède, dont 7 sont inscrits sur la liste du patrimoine mondial, 1.043

biens protégés classés au plan national dont 800 sites archéologiques, 5 parcs culturels, 22 secteurs sauvegardés et 64 sites naturels et culturels classés. Dans ce cadre, le ministère de la Culture et des Arts œuvre à mettre en place une nouvelle stratégie dans le but de promouvoir, de valoriser et de mieux protéger ce patrimoine culturel. Le gouvernement a entendu un exposé présenté par le ministre des Transports sur la stratégie de développement du secteur du transport aérien dans le cadre de la nouvelle approche économique et sociale. La stratégie proposée englobe tous les volets liés au transport aérien, notamment la gestion des aéroports, le développement du transport aérien au plan domestique et au niveau international, la création du Hub d'Alger, le développement de l'activité de fret aérien, le dimensionnement de la flotte aérienne ainsi que les modalités de son financement. Le gouvernement a entendu un exposé présenté par le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire sur quatre projets de marchés de gré à gré simple avec des entreprises publiques pour le raccordement au gaz naturel au ni-

veau de la wilaya de Médéa. Ces projets ont pour objet le raccordement des localités de sept communes de la wilaya de Médéa au réseau public de distribution de gaz naturel. Il s'agit, respectivement, des communes de Si El Mahdjoub, Ouled Bouachra, Hanacha, Bouaichoune, Gouia, Rebaia et Sidi Ziane. Lesdits projets s'inscrivent dans le cadre du programme de développement prioritaire destiné à la prise en charge des préoccupations des populations habitantes des zones d'ombre de ces communes. Le gouvernement a entendu un exposé présenté par le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière sur le projet de réalisation d'un centre hospitalo-universitaire de 700 lits à Staouéli (Alger). Ce pôle sanitaire est appelé à renforcer les structures de soins au niveau de la wilaya d'Alger et contribuer aussi à désengorger et à réduire la pression existante sur les structures hospitalières. Ce projet de CHU a pour objet de fournir les prestations sanitaires de haut niveau et dans toutes les spécialités. Il aura également à prendre en charge la mission de formation du personnel médical dans des conditions pédagogiques modernes".

APS

RESSOURCE EN EAU

**Projet de fusion entre l'Algérienne des eaux et l'Office national d'assainissement**

Le ministre des Ressources en eau, Arezki Berraki a annoncé, jeudi soir à Batna, un projet de fusion entre l'Algérienne des eaux (ADE) et l'Office national d'assainissement (ONA) "pour former une société par actions jouissant davantage de potentialités". Dans une déclaration à l'APS, le ministre a indiqué que cette opération s'inscrit dans le cadre d'un vaste projet de réorganisation des établissements sous tutelle de du ministère des Ressources en eau. Ce projet qui est actuellement en attente d'approbation devrait être mis en exécution "fin 2020", a-t-il ajouté, avant de souligner que la fu-

sion de ces deux établissements va permettre "de rationaliser les ressources et réduire les dépenses en plus de renforcer la prestation de services". Au cours de sa visite dans la commune de Oued El Ma, M. Berraki a mis en service le réseau de distribution d'eau potable du village "Tadjenet" avant d'inspecter les travaux de réalisation d'un deuxième puits artésien au profit des habitants de ce village. Un peu plus tôt dans la journée, le ministre des Ressources en eau avait présidé au siège de la wilaya la cérémonie d'installation du nouveau directeur de l'unité locale de l'ADE et la céré-

monie de signature d'une convention entre cet établissement public et 12 micro entreprises dans le domaine des ressources en eau. Il a également écouté un exposé sur le projet de réhabilitation de la deuxième tranche du réseau AEP de la ville de Batna devant être lancé "la semaine prochaine" sur une distance de 162 km pour un total 12000 raccordements, et un délai d'exécution de 24 mois. Plusieurs décisions ont été prises par M. Berraki au cours de cette visite dont l'élaboration sur financement central d'une étude hydrologique de la région et le lancement "au cours de la semaine prochaine" des travaux de réalisation d'une nouvelle station d'épuration

des eaux au chef-lieu de wilaya pour lutter contre les maladies à transmission hémorragique (MTH) et permettre l'irrigation de 800 hectares de terres agricoles. Il est à signaler que le ministre des Ressources en eau s'est également rendu dans la commune de Fesdis, où accompagné du wali de Batna, Toufik Mezhoud, il a supervisé les travaux d'assainissement et de nettoyage dont fait l'objet la trémie située en face de l'université Batna 2, fortement inondée par les pluies torrentielles qui se sont abattues sur Batna mercredi, en vue de sa réouverture aux usagers de la RN3.

APS

COMPLEXE D'EL-HADJAR

# Planning pour une reprise du travail à la mi-septembre

Un planning de travail spécial a été mis en place pour la reprise à partir de "la mi-septembre" des activités de production dans toutes les unités du Complexe sidérurgique d'El-Hadjar (wilaya de Annaba), y compris celles du haut-fourneau n 2, a-t-on appris du directeur général du complexe, Redha Belhadj.



Il a été décidé de fixer la date du retour des activités du haut fourneau n 2 à la mi-septembre, ce qui implique la reprise totale des activités de production du complexe, dont le laminage des produits plats et des produits longs en plus des tôles d'acier aux multiples usages industriels", a déclaré à l'APS le responsable. Il a également relevé que les 20.000 tonnes de billettes importées comme demi-produits vont permettre aux ateliers des unités de laminage des produits longs et plus particulièrement du

ronde à béton de reprendre leurs activités "avant la fin de la semaine en cours", soulignant que la capacité de production mensuelle de ronde à béton de Sider el Hadjar s'élève à 25 000 tonnes. Le responsable a rappelé que durant la période de congé exceptionnel, imposée par la crise sanitaire liée à la propagation du coronavirus, et notamment la mise à l'arrêt du haut fourneau n 2 depuis le mois de mars dernier, les unités de production ayant recours aux demi-produits ont poursuivi leurs activités pour réaliser en moyenne une production de 50 000 tonnes de

produits ferreux par mois. M. Belhadj a affirmé que pendant la même période les stocks de Sider El Hadjar ont été commercialisés. Les responsables du complexe sidérurgique d'El-Hadjar tablent sur une production de 600 000 tonnes pour l'année en cours, a-t-on avancé. La production devrait théoriquement augmenter en 2021 pour passer à 700 000 tonnes avant d'atteindre un (1) million de tonnes avec la concrétisation de la deuxième tranche du plan d'investissement, prévu en 2023, a-t-on signalé.

R.E

ENERGIE RENOUEVELABLE

## PSA et Total lancent leur co-entreprise dans les batteries

Le constructeur automobile PSA (Peugeot, Citroën, Opel) et l'énergéticien Total ont annoncé jeudi la création d'une société commune de fabrication de batteries, un projet annoncé en janvier qui vise à créer une filière européenne face à la concurrence asiatique. La co-entreprise à 50-50 réunit PSA et sa filiale allemande Opel avec le spécialiste français des batteries Saft, filiale de Total. Ce projet est parfois surnommé "Airbus des batteries" en raison de sa dimension politique et franco-allemande. La société, baptisée Automotive Cells Company (ACC), sera dirigée par Yann Vincent, qui était jusqu'ici le directeur industriel du groupe PSA. Il sera remplacé dans ses anciennes fonctions par Arnaud Deboeuf, ancien cadre dirigeant de Renault qui avait rejoint PSA en septembre 2019 comme directeur de la stratégie industrielle. Le président de Saft, Ghislain Lescuyer, est nommé président du conseil d'administration d'ACC. "PSA/Opel et Total/saft ont signé un accord pour

la création de la co-entreprise ACC", ont annoncé les deux parties dans un communiqué commun. Le projet représente un enjeu de souveraineté industrielle. En Europe, les ventes de véhicules électriques sont en plein essor sous la pression de réglementations environnementales toujours plus sévères. Or, les batteries représentent à elles seules un tiers de la valeur ajoutée des véhicules, et aujourd'hui, elles sont la chasse gardée de champions chinois, japonais et sud-coréens. L'Europe représente seulement 1% de la production mondiale. "Avec cette association, les partenaires mettent en place un acteur mondial de référence dans le développement et la fabrication de batteries pour l'industrie automobile au meilleur niveau de performance dès 2023", ont précisé PSA et Total dans leur communiqué. Total/Saft apporte son expertise en matière de R&D et d'industrialisation, tandis que PSA apporte sa connaissance du marché automobile et son expérience de la production en grande série.

Cette alliance doit également accueillir ultérieurement le constructeur français Renault, comme l'avait annoncé fin mai le président de la République Emmanuel Macron. Un centre de R&D à Bordeaux et un site de production pilote à Nersac (Charente) sont "déjà en phase de démarrage pour permettre la mise au point de nouvelles technologies de cellules lithium-ion de haute performance", ont indiqué PSA et Total. La fabrication en série sera lancée à l'issue de la phase de R&D dans deux usines : à Douvrin, dans le nord de la France, puis à Kaiserslautern en Allemagne. L'objectif est d'atteindre une capacité de 8 GWh dans un premier temps, puis une capacité cumulée de 48 GWh à l'horizon 2030 sur l'ensemble des deux sites. Cela correspondra à la production de 1 million de véhicules électriques par an, soit plus de 10% du marché européen, est-il précisé dans le communiqué.

R.E

CÉRÉALES

## Le blé termine la semaine à près de 190 dollars la tonne

Le blé était à l'équilibre vendredi à la mi-journée, après une semaine de hausse, mais pourrait subir une pression sur les prix dans les jours à venir, induite par différents facteurs. Dans l'après midi sur Euronext, la tonne de blé tendre reculait de 25 centimes sur l'échéance de septembre à 189,50 euros et, à l'inverse, progressait de 25 centimes sur l'échéance de décembre à 188,25 euros, pour environ 11.000 lots

échangés. La tonne de maïs, elle, progressait de 75 centimes sur l'échéance de novembre à 167,50 euros, et de 50 centimes sur l'échéance de janvier à 170 euros, pour environ 200 lots échangés. Sur la scène internationale, l'appel d'offres de l'Égypte s'est soldé, sans surprise, par un achat de blé russe, mais pour un seul bateau de 55.000 tonnes "sur un prix en hausse affiché à 225 dollars/tonne FOB" ("Free on board", sans les frais de transport et

affréments), ont rapporté différents cabinets d'analystes. Ce prix est en hausse de 13 dollars la tonne par rapport au dernier appel d'offres lors duquel l'Égypte, un des principaux importateurs mondiaux, avait acheté quelque 530.000 tonnes, a souligné le cabinet Inter-Courtage, suggérant ainsi en creux que le pays pourrait rapidement lancer un nouvel appel d'offres. Selon les courtiers, l'Égypte s'est précédemment beaucoup approvisionnée, estimant que le

Gasc, autorité publique d'achat égyptienne, pouvait "se permettre de ne prendre qu'un bateau" et ainsi temporiser, en attendant que les prix baissent. D'une manière générale, ce courtier a d'ores et déjà constaté un début de pression à la baisse sur les primes portuaires pratiquées en France, notamment avec les concurrences des pays baltes et de la Pologne privilégiés, au détriment des marchandises françaises.

R.E

BNA  
**Nouvelles agences de finance islamique dans 3 wilayas**

La Banque Nationale d'Algérie (BNA) a lancé l'activité de Finance Islamique au niveau de trois nouvelles agences, portant ainsi le nombre des agences commercialisant des produits conformes aux préceptes de la Charia Islamique à 28 réparties sur 21 wilayas, a-t-elle annoncé dans un communiqué. L'activité de finance islamique a été lancée au niveau des agences de Tissemsilt « 277 », Maghnia « 514 » et Tيارت « 540 » établis respectivement au niveau des wilayas de Tissemsilt, Tiemcen et de Tيارت, a précisé la banque publique. La BNA a assuré sa détermination d'œuvrer, dans le cadre de son plan de déploiement de cette activité sur plus de 50 agences, visant à couvrir toutes les wilayas du pays, dans les meilleurs délais. L'offre de lancement propose à la clientèle neuf produits d'épargne : compte chèque islamique, compte courant islamique, compte épargne islamique, compte épargne islamique "Jeunes", compte d'investissement islamique non restreint et de financement : Mourabaha immobilier, Mourabaha équipements, Mourabaha automobile et Ijara. La banque tient à préciser que la fenêtre Finance Islamique, ainsi, que chacun des neuf produits sont certifiés par le comité charia de la Banque et par l'autorité nationale chariaïque de la fatwa pour l'industrie de la finance islamique. "Les détails des dits produits ainsi que les simulateurs MOURABAHA et IJARA sont disponibles sur le portail web dédié à la finance islamique au : [www.financeislamique.bna.dz](http://www.financeislamique.bna.dz), a-t-elle indiqué, précisant que toutes les informations concernant l'activité et les agences la commercialisant sont disponibles sur les pages officielles des réseaux sociaux de la Banque.

R.N

PÉTROLE  
**Le Brent à plus de 44 dollars le baril**

Les prix du pétrole se reprenaient un peu en cours d'échanges européens, après avoir démarré la séance en nette baisse, fragilisés notamment par la dégringolade de Wall Street. Dans la matinée, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en novembre valait 44,34 dollars à Londres, en hausse de 0,61% par rapport à la clôture de jeudi.

A New York, le baril américain de WTI pour octobre gagnait 0,68% à 41,68 dollars. La veille, les deux barils sont tombés à leurs plus bas depuis début août, à respectivement 43,15 et 40,22 dollars. "Les prix du pétrole ont baissé pendant la nuit, une grande partie de la faute pouvant être attribuée à la chute des actions de Wall Street", a commenté un analyste de Oanda. Jeudi l'indice vedette, le Dow Jones Industrial Average, s'est enfoncé de 2,78% et le Nasdaq, à forte coloration technologique, a plongé de près de 5%. Les analystes ont expliqué cette dégringolade par des prises de bénéfices. Mais "des facteurs fondamentaux restent également sur les prix du pétrole", a expliqué Eugen Weinberg, de Commerzbank. "L'Irak, par exemple, ne semble pas en mesure de mettre pleinement en oeuvre les réductions de production supplémentaires qu'il a promises", pour contrebalancer son non-respect de l'accord conclu au printemps, a-t-il ajouté. Le ministre irakien du Pétrole a affirmé que le pays ne comptait pas profiter d'exemption, mais qu'il aurait peut-être besoin de plus de temps pour réduire davantage sa production. L'Irak fait partie, avec notamment le Nigeria, des pays qui n'ont pas respecté l'accord lors des premiers mois. Pointés du doigt à la mi-août, ils ont tous deux promis de compenser ces surproductions dans les mois à venir.

Plus tard dans la journée, les investisseurs prendront connaissance du rapport mensuel sur l'emploi américain, témoignage de la santé du premier consommateur mondial d'or noir. Depuis plusieurs semaines, les investisseurs sont tiraillés entre l'optimisme d'un rebond économique post-crise du Covid-19 et la peur d'une reprise ou d'une accélération de la propagation dans certains pays.

R.E



OUED TLELAT À ORAN (PROGRAMME DES 3.000 LOGEMENTS)

## L'aménagement extérieur bientôt achevé

**L'**achèvement des travaux d'aménagement extérieur du programme des 3.000 logements publics locatifs (LPL) au nouveau pôle urbain de la daïra d'Oued Tlélat est prévu prochainement, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. Les travaux d'aménagement extérieur, consistant en le raccordement

aux réseaux de l'électricité et du gaz de ville ainsi qu'à l'éclairage public et le bitumage des routes, enregistrent un taux de réalisation avancé et seront achevés, au plus tard, le mois d'octobre prochain. Ce programme est destiné au relogement, prévu vers fin 2020, et les préparatifs sont déjà en cours selon les plans de la wilaya, a-t-on indiqué

de même source. Au niveau de ce nouveau pôle urbain d'Oued Tlélat, les travaux d'aménagement extérieur relatifs au raccordement aux différents réseaux, à l'éclairage public et au bitumage des routes, du programme des 5.000 logements LPL, scindé en deux quotas d'environ 2.500 unités chacun, tous deux achevés à 100% se

poursuivent également. Ce quota sera mis à la disposition de la wilaya d'Oran pour entamer les opérations de relogement programmées vers la fin de l'année en cours. Il est à noter que le nouveau pôle d'Oued Tlélat comprend quelque 17.000 logements publics locatifs (LPL), dont 6.300 ont été distribués et le reste est en voie d'achèvement.

SAÏDA

**De l'énergie solaire pour alimenter 55 familles en électricité dans les zones d'ombre**

Cinquante-cinq (55) foyers situés dans les zones d'ombre de la wilaya de Saïda viennent d'être alimentés en électricité produite par l'énergie solaire, a-t-on appris jeudi auprès des services de la wilaya. Cette opération, lancée au mois d'août dernier par la Direction de l'énergie de la wilaya de Saïda, touche 15 familles dans la commune de Moulay Larbi, 15 autres dans la commune El-Maâmoura, 15 familles à Sidi Ahmed et 10 autres dans la commune d'Aïn Soltane, a-t-on précisé de même source. Une enveloppe budgétaire de 22 millions DA a été consacrée à cette opération par le Fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales, dont l'achèvement est prévu avant la fin de l'année en cours, a-t-on indiqué. Ce projet, géré par la Direction de l'énergie, permettra de fournir de l'électricité produite par l'énergie solaire aux familles demeurant dans les zones d'ombre de la wilaya et dont le raccordement au réseau électrique est difficile, en plus de fixer les habitants de ces zones dans leurs lieux de résidence, a-t-on indiqué. D'autre part, 120 autres familles habitant dans des zones d'ombre de la wilaya bénéficieront également d'une opération similaire l'année prochaine, a-t-on précisé de même source.

ILLIZI

**De nouvelles structures pédagogiques en prévision de la rentrée de la rentrée**

De nouvelles structures pédagogiques vont renforcer le secteur de l'éducation dans la wilaya d'Illizi, en prévision de la rentrée scolaire 2020/2021, et contribuer ainsi à l'amélioration des conditions de scolarisation, a-t-on appris jeudi auprès de la direction locale de l'éducation. Il s'agit d'un lycée de substitution dans la commune de Bordj Omar Idriss, de deux (2) établissements de l'enseignement moyen à Djinet et Ithir (Bordj El-Haouès), et de cinq groupements scolaires pour le primaire, dont trois implantés à Tarat, Tasset et Ain El-Kours (commune d'Illizi) et les deux autres dans les communes d'In-Amenas et Djanet, a-t-on précisé. De nombreux établissements primaires ont également fait l'objet de travaux d'aménagement et d'extension de leurs salles de cours, a fait savoir le responsable du service de la programmation à la direction de l'Education, Mustapha Dob. Dans le but d'assurer une rentrée scolaire saine en cette conjoncture pandémique du Coronavirus, les services du secteur ont lancé un protocole préventif axé, outre les mesures barrières et de précaution à respecter obligatoirement, sur l'animation, par les enseignants et les conseillers pédagogiques de rencontres de sensibilisation des élèves sur le coronavirus et sur les voies et mesures de lutte et de prévention contre la Covid-19.

ALGER

**Collecte de 130 tonnes d'ordures à travers les forêts de détente**

Cent trente (130) tonnes d'ordures ont été collectés au niveau des forêts d'Alger depuis l'ouverture des différents espaces naturels de détente et des plages, le 15 août dernier, a-t-on appris, jeudi, de la responsable de la Communication à la Direction des forêts et de la ceinture verte d'Alger, Imane Saïdi.



Les agents des ateliers de nettoyage relevant des trois circonscriptions forestières d'Alger (Bouchaoui, Bainem et Alger est) ont collecté 130 tonnes de déchets (bouteilles en verre et en plastique, cartons, déchets ménagers, herbes sèches, ...etc) à travers 22 forêts urbaines de loisirs, et ce depuis l'ouverture progressive des plages du 15 au 30 août 2020, a précisé Mme Saïdi. La plus grande quantité des déchets est recensée au niveau de la circonscription des forêts de Bouchaoui, à savoir 80 tonnes, a

fait savoir la même responsable qui a indiqué que l'opération de collecte des déchets est assurée par les agents de l'atelier relevant de la Direction des forêts avec la contribution de la ligue des jeunes pour la protection de l'environnement d'Alger. A la forêt de Bainem, 15 tonnes de différents déchets ont été ramassés, auxquels s'ajoutent 35 tonnes au niveau des forêts d'Alger est, à travers 16 sites forestiers à savoir Saliba, Beni Merad 1 et 2 (Oued Semar), Stambouli (Bordj El Kiffan), El

Kaddous (Reghaïa) et la Femme Sauvage (Bir Mourad Rais). La Direction des forêts et de la ceinture verte d'Alger a lancé un programme intensifié au niveau des forêts en vue d'améliorer les espaces forestiers à travers les opérations de nettoyage quotidien, de désinfection et de collecte des différentes ordures ménagères, outre des campagnes de sensibilisation sur les moyens d'éviter les incendies de forêts et l'explication des mesures préventives contre la propagation du COVID-19.

TÉBESSA

**Installation du délégué local du médiateur de la République**

Le délégué de l'instance de médiation de la République de la wilaya de Tébessa, Mohamed Lakhdar Zehouani, a été installé jeudi dans ses fonctions lors d'une cérémonie organisée à la salle des congrès Chahid Abed El Zine en présence des autorités locales et des représentants de la société civile. Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Zehouani a relevé que la mise en place à travers toutes les wilayas du pays d'un délégué de l'instance de médiation de la

République, atteste de "l'engagement pris par le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à trouver des solutions radicales aux problèmes endurés, dans divers secteurs, par les citoyens et plus particulièrement les habitants des régions d'ombre." Il a affirmé qu'il allait travailler d'arrache-pied "pour faire parvenir les doléances des habitants des 28 communes de la wilaya de Tébessa aux différentes instances et aux plus hautes autorités du pays."

Mohamed Lakhdar Zehouani a également indiqué vouloir œuvrer à "trouver des solutions permettant d'améliorer les conditions de vie des citoyens et fixer les habitants dans leurs régions d'origine", appelant à cet effet les représentants du mouvement associatif et de la société civile de la wilaya "à conjuguer les efforts pour servir l'intérêt général." Pour rappel, l'installation du délégué de l'instance de médiation de la République, une instance de re-

coures non juridictionnelle, intervient en application du décret présidentiel du 16 juillet 2020 portant désignation de délégués locaux du médiateur de la République au niveau des wilayas. Mohamed Lakhdar Zehouani avait occupé plusieurs fonctions au sein de la Direction locale de la Jeunesse et des sports (DJS) dont celle du poste de directeur par intérim du secteur, avant d'être désigné délégué de l'instance de médiation de la République.

MOSTAGANEM

**Trois ouvriers tués suite à la chute d'une grue**

Trois ouvriers ont trouvé la mort jeudi suite à la chute d'une grue survenue dans un chantier de construction dans la ville de Mostaganem, a-t-on appris auprès de la Direction de wilaya de la protection civile. Les unités de la protection civile sont intervenues pour évacuer trois ouvriers étrangers après la chute d'une grue, placée au 12ème

étage dans laquelle ils se trouvaient, dans un chantier de construction au quartier de Kharrouba, à la banlieue de la ville de Mostaganem. L'accident a causé la mort sur place de deux ouvriers (36 et 40 ans). Leurs dépouilles ont été transférées à la morgue de l'établissement Hospitalier Ernesto Che Guevara, au chef-lieu de wilaya. La troisième victime, évacuée dans un état critique, a rendu l'âme au niveau du

service des UMC du même établissement, a-t-on ajouté de même source. Les équipements et le matériel de l'unité principale de la protection civile et les deux unités secondaires de Kharrouba et du centre ville ont été déployés pour cette opération d'intervention. Une enquête a été ouverte par les services de sécurité pour déterminer les causes et les circonstances de cet accident.

TLEMCEM

# Lancement d'une opération de pêche préventive dans les barrages de la wilaya

Une opération de pêche préventive a été lancée dans les barrages de la wilaya de Tlemcen dans le but d'y assurer un meilleur équilibre biologique en raison de la baisse du niveau des eaux stockées, a-t-on appris de la direction locale de la Pêche et des Ressources halieutiques.



L'opération permettra d'éviter une catastrophe écologique par mortalité de poissons due au manque d'oxygène, a expliqué une responsable à la direction, Kara Lila, indiquant qu'elle concerne les barrages de Beni Bahdel, Mefrouche et Sidi Abdelli. Ces ouvrages ont atteint des niveaux de remplissage critiques. "Il est donc devenu impératif de diminuer la biomasse dans les barrages", a précisé la responsable. Une partie du poisson issue de cette pêche intensive a été in-

troducte au niveau des bassins d'irrigation de certains fellahs relevant de trois subdivisions agricoles de Nedroma, Maghnia et Ouled Mimoune ayant subi, durant les mois de juillet et août derniers, une formation à la carte sur la technique d'élevage du poisson qui a touché 43 agriculteurs. La formation s'est déroulée en étroite collaboration avec la Chambre de pêche et d'aquaculture de la wilaya, l'École de pêche de Ghazaouet et la direction des Services agricoles, a précisé la même source, précisant que la

formation s'inscrit dans le cadre du développement de la filière pisciculture intégrée à l'agriculture. L'opération, a-t-on ajouté, a été répartie au niveau de 18 exploitations agricoles dans 21 bassins d'irrigation par 140 unités de géniteurs de l'espèce de carpe commune. La pisciculture intégrée à l'agriculture, a-t-on expliqué, consiste en l'introduction de l'élevage de poissons dans un milieu à vocation agricole dans le but de développer les deux activités parallèlement ou séquentiellement

en bénéficiant des avantages de l'une pour l'autre. La wilaya de Tlemcen compte 540 bassins d'irrigation susceptibles d'être enssemencés. La direction de la Pêche, en collaboration avec la Chambre de pêche et la DSA a procédé, depuis 2009, à l'ensemencement de 174 bassins d'irrigation dont une retenue collinaire privée destinée à l'irrigation, et ce pour un total de 166.300 alevins de Tilapia et Carpe et 557 géniteurs de Carpe commune provenant des barrages de la wilaya, a-t-on indiqué.

ORAN

## Quelque 9.000 masques de protection pour les candidats du BEM

Quelques 9.000 masques ont été offerts jeudi par la Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM) d'Oran à la direction de l'Education, qui prendra en charge de les distribuer aux candidats de l'examen du BEM dans le cadre de la prévention contre la Covid-19, a-t-on appris auprès de la CAM.

L'atelier de confection des masques de protection, créée dernièrement au niveau du siège de la chambre, sis à Haï Sabah, confectionne actuellement quelque 12.000 masques pour les candidats au Baccalauréat, a indiqué à l'APS le directeur de la CAM, Noureddine Mehtar Thani.

L'atelier a été initié en perspective de la prochaine rentrée scolaire pour participer activement à la disponibilité des masques de protection et les distribuer gratuitement aux enfants scolarisés, a-t-on précisé.

A Tissemsilt, la Chambre de l'artisanat et des métiers locale a également offert un quota de 5.000 masques de protection au secteur de l'éducation, sur un total de 12.000 masques, dans le cadre de la participation au protocole sanitaire spécial aux examens du BEM et du Baccalauréat.

Les masques ont été confectionnés au niveau d'un atelier de la Maison de l'artisanat et des métiers, dont l'opération a été financée par le groupe Algérie Télécom. Ce dernier a fourni le matériel nécessaire et la matière première pour la couture des masques, a indiqué le directeur de la CAM de Tissemsilt, Abdelkader Khenkaoui.

Le responsable a ajouté que la chambre fournira, la semaine prochaine, les 7.000 masques de protection restant à la direction de l'Education, qui les distribuera aux candidats au BAC.

Il est à noter que les deux initiatives entrent dans le cadre d'un accord conclu entre la Chambre nationale de l'artisanat et des métiers et Algérie Télécom, stipulant que cette dernière est chargée du financement et la mise en place des ateliers de production des masques de protection au niveau des Maisons de l'artisanat et des métiers, dans le cadre de la conjugaison des efforts de prévention contre la propagation de la pandémie du Covid-19. D'autre part, M. Khenkaoui a indiqué que la CAM de Tissemsilt compte confectionner plus de 50.000 masques au profit des élèves et des enseignants, dans le cadre des préparatifs de la prochaine rentrée scolaire. La CAM a mobilisé plus de 20 artisans bénévoles pour la confection de ce matériel de protection contre le virus corona.

Brèves

ADRAR

### Caravane de solidarité du CRA pour les populations de zones d'ombre

Une caravane d'aides de solidarité s'est ébranlée jeudi d'Adrar, sur initiative du Croissant rouge algérien (CRA) ciblant près de 400 familles vivant dans les zones d'ombre de la wilaya. La caravane, qui achemine notamment des colis alimentaires et des produits de désinfection, cible les populations des différentes zones d'ombre de la wilaya, depuis l'extrême Nord de la wilaya déléguée de Timimoun aux régions d'Akebli, Matriouane et Ain-Belbel sur le territoire de la daïra d'Aoulef, a précisé le président du comité du CRA d'Adrar, Mohamed Dlimi. L'opération vise la consolidation des actions de solidarité et d'entraide avec les couches sociales défavorisées, en cette conjoncture sensible de pandémie de Covid-19, requérant la conjugaison des efforts de lutte et de prévention. En parallèle, le comité du CRA poursuit, dans la commune de Fenoughil, sa campagne de consultations médicales en direction des nécessiteux, notamment parmi les personnes âgées et malades chroniques, en plus de la remise d'aides de solidarité, selon le même responsable.

OUARGLA

### Deux ateliers de confection de bavettes aux profits du secteur de l'éducation

Deux ateliers ont été créés pour la confection de bavettes destinées aux élèves du secteur de l'éducation, a-t-on appris jeudi de la Direction opérationnelle d'Algérie Télécom à Ouargla. Un financement d'un million de dinars a été consacré à la création de ces deux ateliers, l'un à la Chambre de l'artisanat et des métiers d'Ouargla et l'autre à l'antenne de Touggourt de ladite Chambre, en vertu d'une convention signée le 17 août dernier entre la Chambre nationale de l'artisanat et des métiers et la Direction générale d'Algérie-Télécom (A.T.), a-t-on précisé. La convention prévoit le financement par A.T de 56 ateliers du type à travers le pays, chargés de la confection de bavettes de prévention contre le nouveau coronavirus (Covid-19) au profit des élèves du secteur de l'Education nationale, a fait savoir le chargé de la communication d'A.T à Ouargla, Omar Thelib. Les deux ateliers ont déjà confectionné, dans une première étape, 5.000 bavettes à être remises aux élèves candidats à l'examen du Brevet d'enseignement moyen prévu le 7 septembre courant, et poursuivirent leur action pour la confection d'une autre quantité de bavettes au profit des candidats à l'examen du baccalauréat prévu le 13 septembre courant, a-t-il ajouté. L'initiative entre dans le cadre de l'engagement de l'opérateur historique A.T dans les actions citoyennes et de solidarité ainsi que la fédération de ses efforts à ceux multiformes déployés à travers le pays pour prévenir et lutter contre la pandémie de Covid-19, a conclu la source.





## Ligue 1 : Plusieurs clubs signent la convention tripartite

**L**es quatre pensionnaires de la Ligue 1 professionnelle : l'ASO Chlef, le RC Relizane, le WA Tlemcen, et l'Olympique Médéa, ont signé mercredi au siège de l'instance fédérale à Dely-Brahim (Alger), la convention tripartite de mise à niveau du management des clubs professionnels, rapporte la fédération algérienne de football (FAF) jeudi sur son site officiel.

La convention a été signée entre un cabinet d'expertise, la Société sportive par actions (SSPA) et la Direction de contrôle de gestion et des finances (DCGF) de la FAF, pour l'obtention également d'une certification de la qualité N.A ISO 9001. L'ASO Chlef, le RC Relizane, et le WA Tlemcen ont signé une convention avec cabinet d'expertise IANOR, alors que l'Olympique Médéa s'est en-

gagé avec le cabinet d'expertise Kaizen Academy, précise la même source.

La signature de ces conventions tripartites s'inscrit dans le cadre de la mise en oeuvre des mesures décidées par la FAF au titre de l'accompagnement des clubs professionnels.

Avec plus d'un million de certificats dans le monde, la norme de management ISO 9001 reste la plus déployée

et reconnue au plan international. Outil le plus utilisé pour piloter son organisation et les activités, la certification ISO 9001 constitue un socle pour optimiser le fonctionnement interne, maîtriser les activités, détecter les signaux du marché, réduire les coûts et gagner en compétitivité.

Neuf clubs de l'élite ont signé jusque-là la convention tripartite.

Il s'agit du MC Alger, du CR Belouizdad, de l'AS Aïn M'lila, du NC Magra, de l'USM Bel-Abbès, du Paradou AC, de l'USM Alger, de l'US Biskra, et du CS Constantine, en attendant l'ES Sétif, qui avait refusé dans un premier temps de le signer avant de se rétracter après la rencontre qui a eu lieu entre ses dirigeants et le président de la FAF Kheireddine Zetchi.

Brèves

SÉRIE A ITALIENNE (SSC NAPLES)  
L'agent de Ghoulam négocie une indemnité de départ

Le représentant du défenseur international algérien, Faouzi Ghoulam, serait en train de négocier avec la direction de Naples (Série A italienne de football) pour obtenir une indemnité de départ, rapporte jeudi le quotidien sportif le Corriere dello Sport. Le latéral gauche algérien devrait rejoindre la Premier league anglaise, où il y a un fort intérêt de Wolverhampton, après avoir passé six années en Italie. N'entrant pas dans les plans de l'entraîneur Gennaro Gattuso, et étant sous contrat avec le Napoli jusqu'en juin 2022, Ghoulam (29 ans) est en droit de demander une indemnité de départ pour quitter l'Italie cet été. L'ancien joueur de l'AS Saint-Etienne (Ligue 1 algérienne) n'a pas été épargné par les blessures ces deux dernières saisons. Lors de l'exercice 2019-2020, il avait été touché au genou, avant de rejouer huit mois plus tard, en juin dernier, lors de la victoire décrochée sur la pelouse du Hellas Vérone (2-0) pour le compte de la 27e journée. Il avait rejoint Naples en janvier 2014 en provenance de l'AS Saint-Etienne pour un contrat de quatre ans et demi qu'il avait prolongé en décembre 2017 jusqu'en 2022.

R.S

FOOT/ ALLEMAGNE  
Cinq changements autorisés en Bundesliga cette saison

Les entraîneurs de Bundesliga pourront procéder à cinq changements par match cette saison, comme c'était le cas depuis la reprise post-coronavirus en mai, a confirmé jeudi le président de la Ligue (DFL) Christian Seifert. La Fédération allemande (DFB) avait de son côté déjà annoncé que la règle des cinq changements serait autorisée en coupe d'Allemagne et en Bundesliga féminine. L'assemblée générale virtuelle de la DFL, réunie jeudi, a par ailleurs débattu du retour des spectateurs dans les stades. Pour l'heure, les clubs sont d'accord pour que chacun puisse élaborer son propre concept avec les autorités de sa région ou de sa ville, en fonction des règlements sanitaires locaux. Le RB Leipzig a été pionnier en la matière, en obtenant l'autorisation d'accueillir 8.500 spectateurs (environ 20% de la capacité de son stade) pour la première journée de championnat le 20 septembre, contre Mayence. Pour la deuxième journée le 25 septembre, le Hertha Berlin a annoncé qu'il aurait droit à 4.000 supporters. La DFB et la DFL ont en outre annoncé qu'elles investissaient "une somme à sept chiffres" (soit au moins un million d'euros) pour financer trois études scientifiques complémentaires, destinées à étudier les conditions d'un retour des supporters dans les stades.

R.S

ESPAGNE

Gareth Bale accuse le Real Madrid d'entraver son départ

L'attaquant gallois Gareth Bale s'est plaint jeudi que son club du Real Madrid, au sein duquel il ne joue plus guère et dont il souhaite partir, lui mettait des bâtons dans les roues.

Avec 48 minutes de jeu sur les 12 matches disputés par les Merengues après le confinement, et après avoir refusé d'être dans le groupe pour jouer le huitième de finale retour de Ligue des Champions contre Manchester City, Bale n'entre plus dans les plans de Zinédine Zidane et n'a aucune envie de rester à Bernabeu, malgré les deux années de contrat qui lui restent à honorer au Real. Le joueur de 31 ans avait failli rejoindre le club chinois de Jiangsu Sunin en 2019, avant que le Real ne fasse capoter la transaction. "J'ai essayé de quitter le club l'an dernier, mais ils ont tout bloqué au dernier moment", s'est plaint le joueur à Sky Sports.

"C'était un projet qui me motivait mais qui ne s'est pas concrétisé", a-t-il ajouté, révélant qu'il y avait "eu d'autres occasions où nous avons essayé de partir, mais le club ne l'a pas autorisé". "Tout est entre les mains du club. Ils rendent tout très compliqué, honnêtement", a-t-il complété, fataliste. Bale était devenu le joueur le plus cher de l'histoire quand le Real l'avait arraché à Tottenham pour plus de 110 millions d'euros en 2013. Il a remporté deux Liga et



quatre Ligues des Champions avec les Espagnols, mais son attitude a souvent été critiquée lors de son bras de fer avec Zidane. Il avait ainsi posé avec l'équipe galloise tenant un drapeau national sur lequel était écrit "Pays de Galles. Golf. Madrid. Dans cet ordre", laissant entendre que son club passait même après sa

passion pour les greens. Il avait aussi été filmé avec son masque anti-Covid relevé sur ses yeux pour faire semblant de dormir sur le banc des remplaçants, lors d'un match de championnat où il avait compris qu'il ne rentrerait pas sur le terrain.

"Je veux jouer au football et je suis encore motivé pour jouer au foot-

ball. Je n'ai que 31 ans et je me sens encore en grande forme, vraiment", a-t-il assuré en marge du rassemblement avec son équipe nationale pour affronter la Finlande jeudi. "Ce qui se passe à Madrid, se passe à Madrid", a-t-il encore ajouté pour assurer que cela ne l'affectait pas en

R.S

FOOT/ ANGLETERRE (DROITS TV)

La Premier League se retire du marché chinois

La Premier League anglaise de football a annoncé jeudi sa décision de rompre prématurément l'accord de diffusion de ses matches en Chine qui devait couvrir la période 2019 à 2022. "La Premier League confirme qu'elle a mis un terme ce jour à son accord pour la diffusion de ses matches en Chine avec le détenteur des droits pour ce territoire", a-t-elle expliqué dans un communiqué. Le service de diffusion par internet (streaming) PPTC avait payé, selon la presse, 523 millions de livres (586 millions d'euros) pour retransmettre le championnat anglais entre

2019 et 2022, mais le groupe n'aurait pas honoré un paiement de 160 M GBP (179 millions d'euros) dû en mars, alors que le championnat était interrompu à cause de la pandémie de coronavirus (Covid-19). La Premier League avait repris mi-juin et avait été menée à son terme à huis clos. La saison 2019/2020 avait déjà été marquée par des tensions politiques avec la Chine, lorsque la télévision d'Etat CCTV avait déprogrammé un match d'Arsenal contre Manchester City pour protester contre des déclarations du meneur de jeu allemand des Gunners, Mesut Ozil, en défense de la minorité musul-

mane du Xinjiang (territoire du nord-ouest de la Chine), les Ouïghours. Un peu plus tard, le match de Liverpool contre Chelsea, au cours duquel les "Reds" avaient soulevé leur premier trophée de champion d'Angleterre en 30 ans, avait été relégué sur une chaîne moins regardée. Cette décision avait été interprétée comme une protestation contre le choix du gouvernement britannique d'exclure notamment le groupe chinois Huawei du développement de la technologie téléphonique 5G en Grande-Bretagne.

R.S

CONCACAF

Le Qatar invité à participer à la Gold Cup en 2021 et 2023

Le Qatar, vainqueur de la Coupe d'Asie de football en 2019, a été invité par la Concacaf à disputer les deux prochaines éditions de la Gold Cup pour se mesurer aux équipes d'Amérique du Nord, centrale et des Caraïbes. Pays hôte de la Coupe du monde en 2022, le Qatar poursuit sa tournée des continents. Après avoir été convié à la Copa America en 2019, où la sélection avait terminé dernière de son groupe (Colombie, Argentine,

Paraguay) en arrachant seulement un point contre le Paraguay (2-2), le champion d'Asie va se frotter aux sélections d'Amérique du Nord, d'Amérique centrale et des Caraïbes. Le Qatar devient ainsi le second pays de la Confédération asiatique (AFC) convié à la Gold Cup, après la Corée du Sud qui avait participé au tournoi en 2000 (élimination au 1er tour) et 2002 (4e place). Cette participation du Champion d'Asie à la

Gold Cup résulte d'un accord signé en 2017 entre la Concacaf et l'AFC, afin de permettre aux deux confédérations "de s'entraider et de s'améliorer en termes de performances sur le terrain - au niveau des équipes, des joueurs et des officiels ou encore du personnel opérationnel - et de continuer à développer le jeu entre nos continents", indique le président de l'AFC, Sheikh Salman bin Ibrahim Al-Khalifa, dans un communiqué.

R.S

## HANDBALL/ MONDIAL-2021 (TIRAGE AU SORT)

# L'Algérie fixée sur ses adversaires aujourd'hui

La sélection algérienne de handball (messieurs), connaîtra ses adversaires au Mondial-2021 en Egypte (13-31 janvier) aujourd'hui, à l'occasion du tirage au sort prévu aux pieds des Pyramides à Gizeh (18h00, algériennes).



À l'occasion de cette 27<sup>e</sup> édition, qui se jouera pour la première fois en présence de 32 nations, quatre pots, de huit équipes chacun, ont été établis selon les classements des sélections dans les championnats continentaux ou les barrages auxquels elles ont participé, pour former huit groupes de quatre nations chacun. Deux équipes d'un même pot ne peuvent pas figurer dans le même groupe du tour préliminaire. Le Sept national, dirigé par le Français Alain Portes, ont été versés dans le chapeau 2, en compagnie de Égypte (pays hôte), de l'Argentine, de l'Autriche, de la Hongrie, de la Tunisie, du Qatar, et de la Biélorussie. L'Algérie avait validé son billet pour

la grande kermesse de la petite balle grâce à la 3<sup>e</sup> place décrochée lors du dernier championnat d'Afrique des nations 2020, disputé en Tunisie. Les coéquipiers de Messaoud Berkous signent ainsi leur grand retour sur la scène mondiale, après avoir brillé par leur absence lors des deux derniers mondiaux : 2017 (France) et 2019 (Allemagne - Danemark). Le "draw" de l'Égypte-2021 mettra, notamment, sur le chemin des Algériens un des ténors du handball mondial, à savoir le Danemark (tenant du titre) ou l'Islande. Quant aux quatre autres représentants africains, à savoir l'Angola, le Cap-Vert, le Maroc, et la RD Congo, elle sont logés ensemble dans le pot 4, en compagnie du représentant de

l'Amérique du Sud, du représentant d'Amérique du Nord 1, et de la Russie. Les trois premières équipes de chaque groupe se qualifieront au tour principal, qui se jouera en quatre groupes de six équipes. Les deux meilleures sélections de chaque poule se qualifient pour les quarts de finale. Pour rappel, c'est la deuxième fois que le tournoi se déroule en Égypte, après l'édition 1999. Les organisateurs ont retenu quatre sites pour abriter cette compétition : Alexandrie, Le Caire, Gizeh et la Nouvelle capitale. L'équipe nationale reste inactive depuis le début de la pandémie de coronavirus (Covid-19). Les joueurs

ont été soumis cette semaine, par groupes, à des tests de dépistage au centre national de médecine du Sport (CNMS) en vue de la reprise des entraînements.

### COMPOSITION DES QUATRE POTS:

Pot 1: Danemark, Espagne, Croatie, Norvège, Slovaquie, Allemagne, Portugal, Suède  
Pot 2: Égypte, Argentine, Autriche, Hongrie, Tunisie, Algérie, Qatar, Biélorussie  
Pot 3: Islande, Brésil, Uruguay, République tchèque, France, Corée du Sud, Japon, Bahreïn  
Pot 4: Angola, Cap-Vert, Maroc, Amérique du Sud 4, RD Congo, Amérique du Nord 1, Russie.

R.S

## USM ALGER

### Mahious prolonge son contrat jusqu'en 2023

L'attaquant de l'USM Alger Aymen Mahious, a prolongé jeudi son contrat pour deux saisons supplémentaires, soit jusqu'en 2023, a annoncé le club de la Ligue 1 algérienne de football sur sa page officielle Facebook. Le natif de Tahir (Jijel) avait rejoint l'USMA en 2018 en provenance du CA Batna pour un contrat de trois ans. Après une première saison au sein du club algérois (4 buts), Mahious (22 ans) avait été prêté lors du précédent exercice à

l'AS Ain M'liha (3 buts). Il s'agit du troisième joueur de l'USMA à prolonger son contrat durant cette intersaison après le milieu de terrain Hamza Koudri (une saison) et le défenseur Abderrahim Hamra (trois saisons). En matière de recrutement, le club algérois a assuré jusque-là trois nouvelles recrues estivales : les défenseurs latéraux Fatch Achour (USM Bel-Abbès) et Saâdi Redouani (ES Sétif), ainsi que l'attaquant franco-algérien Oussama Abdeldjelil,

alors qu'il a décidé de se passer des services de neuf joueurs, dont l'ancien international Hicham Belkaroui. Pour rappel, l'USMA a confié les rênes de l'équipe à l'entraîneur français François Ciccolini. Le technicien corse sera secondé dans sa mission par Benarabi Bouziane (entraîneur-adjoint), alors que le poste d'entraîneur des gardiens a été confié à l'ancien portier international Mohamed Benhamou.

R.S

## Brèves

FAFA

### L'ASO, le RCR, le WAT, et l'OM signent la convention tripartite

Les quatre pensionnaires de la Ligue 1 professionnelle : l'ASO Chlef, le RC Relizane, le WA Tlemcen, et l'Olympique Médéa, ont signé mercredi au siège de l'instance fédérale à Dely-Brahim (Alger), la convention tripartite de mise à niveau du management des clubs professionnels, rapporte la fédération algérienne de football (FAF) jeudi sur son site officiel. La convention a été signée entre un cabinet d'expertise, la Société sportive par actions (SSPA) et la Direction de contrôle de gestion et des finances (DCGF) de la FAF, pour l'obtention également d'une certification de la qualité N.A ISO 9001.

L'ASO Chlef, le RC Relizane, et le WA Tlemcen ont signé une convention avec cabinet d'expertise IANOR, alors que l'Olympique Médéa s'est engagé avec le cabinet d'expertise Kaizen Academy, précise la même source.

La signature de ces conventions tripartites s'inscrit dans le cadre de la mise en oeuvre des mesures décidées par la FAF au titre de l'accompagnement des clubs professionnels. Avec plus d'un million de certificats dans le monde, la norme de management ISO 9001 reste la plus déployée et reconnue au plan international. Outil le plus utilisé pour piloter son organisation et les activités, la certification ISO 9001 constitue un socle pour optimiser le fonctionnement interne, maîtriser les activités, détecter les signaux du marché, réduire les coûts et gagner en compétitivité. Neuf clubs de l'élite ont signé jusque-là la convention tripartite. Il s'agit du MC Alger, du CR Belouizdad, de l'AS Ain M'liha, du NC Magra, de l'USM Bel-Abbès, du Paradou AC, de l'USM Alger, de l'US Biskra, et du CS Constantine, en attendant l'ES Sétif, qui avait refusé dans un premier temps de le signer avant de se rétracter après la rencontre qui a eu lieu entre ses dirigeants et le président de la FAF Kheirreddine Zetchi.

R.S

## AG ÉLECTIVE DU COA

### Sid Ali Lebib et Mustapha Kerboua derniers candidats

Sid Ali Lebib, ancien président du Comité Olympique et sportif algérien (COA) et ancien ministre de la jeunesse et des sports, et Mustapha Kerboua, membre de l'actuel bureau exécutif du COA et ex-président de la Fédération de cyclisme (FAC) ont déposé leurs candidatures pour le poste de président de l'instance olympique. « Sid Ali Lebib et Mabrouk Kerboua ont déposé leurs dossiers de candidature, avant jeudi à 18h00 (date limite pour le dépôt) », a expliqué à l'APS, un membre de l'exécutif, avant la réunion du BE, qui a débuté depuis quelques minutes.

Avec Lebib et Kerboua, le nombre de candidats pour le poste de président du COA a atteint le nombre de cinq postulants, après les candidatures de Abderrahmane Hammad, médaillé de bronze des Jeux olympiques de Sydney-2000, et celle de Raouf Salim Bernaoui, ex-ministre de la jeunesse et des sports et président de la Fédération algérienne d'escrime (FAE) et de Soumia Fergani, membre de l'AG et ex-députée à l'Assemblée populaire nationale (APN) et première arbitre internationale de football. Le Bureau exécutif du COA se réunit actuellement pour se prononcer sur les candidatures, à neuf jours de la tenue de l'AG électorale, prévue le 12 septembre 2020, et qui élira le futur président de l'instance olympique qui aura à gérer le reste du mandat olympique qui s'étalera jusqu'après les Jeux olympiques JO-2021 de Tokyo.

R.S

## LIGUE 1 ALGÉRIENNE DE FOOTBALL

### La LFP appelle les clubs à suspendre les stages et regroupements des athlètes

La Ligue de football professionnel (LFP), a appelé jeudi les clubs à suspendre les stages et regroupements des athlètes, soulignant que les mesures prises par les pouvoirs publics dans le cadre de la lutte contre la propagation du coronavirus (Covid-19) sont toujours en vigueur. « La LFP tient à rappeler à l'ensemble des clubs professionnels que les mesures prises par les pouvoirs publics, dans le cadre de la lutte contre la propagation du Covid-19, demeurent en vigueur.

A cet égard, la LFP invite tous les clubs à respecter la mesure de la suspension de tous les stages

et regroupements des athlètes des clubs et avertit que tout club contrevenant s'exposera à des sanctions », a indiqué l'instance dirigeante de la compétition dans un communiqué publié sur son site officiel. La réaction de la LFP intervient deux jours après le début du stage de la JS Kabylie à Akbou (Béjaïa), devenant ainsi le premier club en Algérie, à reprendre les entraînements, cinq mois et demi après la suspension des compétitions et activités sportives en raison de la pandémie du Covid-19. Pourtant, les pouvoirs publics n'ont pas encore autorisé les clubs de l'élite à reprendre l'entraînement.

Le gouvernement a chargé le ministre de la Jeunesse et des Sports (MJS) Sid Ali Khaldi d'examiner, avec les différentes fédérations sportives, la possibilité de reprise progressive des activités et manifestations sportives à huit clos, selon des protocoles sanitaires adaptés à chaque discipline, selon un communiqué publié lundi par les services du Premier ministre. « La LFP compte sur les sens des responsabilités de tout un chacun pour préserver la santé des acteurs de football et pour veiller au respect des règles édictées par les autorités sanitaires du pays », conclut la LFP.

R.S

## Brèves

### NORD DU CAMEROUN

#### Sept civils tués dans un attentat suicide

Sept civils ont été tués dans un village abritant des déplacés dans l'extrême nord du Cameroun mardi quand un jeune kamikaze a fait exploser sa bombe lors d'une attaque terroriste, ont indiqué jeudi l'ONU et un officier de police. Lorsque des terroristes de Boko Haram ont attaqué le village, les gens ont fui, mais ils ont été suivis par un jeune garçon qui portait des explosifs qu'il a actionnés dans la foule, a précisé l'officier. Dans un communiqué, le Haut commissariat pour les réfugiés (HCR) a "fermement condamné cette attaque qui a tué sept civils et blessé 14 autres dans le village de Kouyapé". L'"attaque suicide" s'est produite mardi, a confirmé le HCR, "à proximité de la frontière avec le Nigeria où près de 18.000 déplacés internes sont arrivés en quête de sécurité ces sept dernières années". Cette attaque survient un mois après que 18 civils ont été tués et 15 autres blessés par des terroristes lors d'une attaque contre un site de déplacés internes à Nguétchéwé, également dans l'extrême-nord du Cameroun le 2 août. "Nous sommes horrifiés par ces attaques insensées contre des populations qui ont été arrachées à leurs villages, fuyant la violence des bandes armées qui sévissent dans la région, et sont de nouveau frappées en plein cœur, là où elles pensaient avoir trouvé refuge", déplore Olivier Guillaume Beer, représentant du HCR au Cameroun, dans le communiqué.

### G20

#### Les chefs de la diplomatie discutent de la réouverture des frontières

Les ministres des Affaires étrangères du G20 ont discuté jeudi de la levée de certaines restrictions de voyage et de la réouverture des frontières, fermées en raison de la pandémie de Covid-19 qui plombe l'économie mondiale, ont indiqué les ministres dans un communiqué. "Les ministres des Affaires étrangères ont reconnu l'importance d'ouvrir les frontières, de réunir les familles et de mettre en place des mesures permettant de faire prospérer l'économie", ont-ils précisé. Les ministres ont également discuté de "l'importance de coordonner les mesures de précaution" aux frontières lors d'une réunion virtuelle présidée par l'Arabie saoudite. "Rouvrir les frontières, avec toutes les mesures de précaution nécessaires (...) aidera la population et nos économies à prospérer", a commenté le ministre saoudien des Affaires étrangères, le prince Fayçal ben Farhane, cité dans le communiqué. Le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a fait part d'inquiétudes grandissantes concernant les restrictions de voyage actuelles, qui "pourraient durer plus longtemps que la crise immédiate". Il a pressé les ministres du G20 de se mettre d'accord sur "des critères communs" pour lever les restrictions, en se basant sur une approche scientifique.

# MÉDITERRANÉE ORIENTALE

## Athènes dément des discussions avec Ankara sur une désescalade



Athènes a démenti jeudi soir des discussions avec Ankara sur une désescalade en Méditerranée orientale, après un tweet du secrétaire général de l'Otan Jens Stoltenberg affirmant le contraire. "Les informations qui ont été révélées sur des discussions techniques présumées à l'Otan ne correspon-

dent pas à la réalité", a affirmé jeudi soir le ministère des Affaires étrangères grec dans un communiqué. Selon le tweet du secrétaire général de l'Otan, la Grèce et la Turquie, membres de l'Alliance, "ont convenu d'entamer des pourparlers techniques à l'Otan", avec l'objectif de prévenir tout nouvel incident en Méditerranée orientale, où un ba-

teau sismique turc accompagné de navires de guerre se trouvent dans les eaux grecques depuis le 10 août. "Nous avons retenu l'intention du secrétaire général de l'Otan de travailler à la mise en place de mécanismes de désescalade (...). Cependant, la désescalade n'aura lieu qu'avec le retrait immédiat de tous les navires turcs du plateau

continental grec", a ajouté la diplomatie grecque. Depuis le 10 août, Ankara a déployé son bateau sismique Oruç Reis et son escorte de navires de guerre turcs pour procéder à des explorations au large de l'île grecque de Kastellorizo, à 2 km des côtes turques, dans une zone riche en hydrocarbures.

### TURQUIE

#### Nouvelle opération anti-terroriste dans l'est et le sud-est

La Turquie a lancé une nouvelle opération anti-terroriste dans les villes de Mus et Bingöl, à l'est du pays, ainsi qu'à Diyarbakir, dans le sud-est, a déclaré jeudi son ministère de l'Intérieur. L'opération, baptisée "Opération Lightning 9", a pour objectif d'éliminer les éléments du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK, interdit) de la région, a souligné le ministère dans un communiqué. "Un total de 1.022 membres du personnel de sécurité, y compris les forces d'opérations spéciales de la gendarmerie, la police et les gardes de sécurité, participent à l'opération anti-terroriste", a déclaré le ministère. La Turquie a lancé mardi l'opération

"Lightning 8" à Mardin, une ville du sud-est. Au moins 38 membres du PKK ont été tués, 22 collaborateurs arrêtés, 80 caches, abris et entrepôts détruits, et un grand nombre d'armes, de munitions et d'autres fournitures saisies au cours des opérations à ce jour, selon la même source. Les forces de sécurité turques mènent régulièrement des opérations anti-terroristes dans l'est et le sud-est de la Turquie. L'opération "Lightning-1" a débuté dans la ville de Sirtak, au sud-est du pays, le 14 juillet. Le PKK est classé comme organisation terroriste par la Turquie, les États-Unis et l'Union Européenne.

### LIBYE

#### Le ministre de l'Intérieur rétabli dans ses fonctions

Le ministre de l'Intérieur du Gouvernement libyen d'union nationale (GNA) a retrouvé jeudi ses fonctions après avoir été suspendu provisoirement par le Premier ministre pour une enquête sur ses déclarations à la suite d'incidents survenus lors de manifestations à Tripoli. Un décret signé par Fayez al-Sarraj, chef du GNA, "lève la mesure de suspension provisoire de M. Fathi Bachagha, ministre de l'Intérieur, et le rétablit dans ses fonctions à compter de cette date (jeudi)". Le 23 août, M. Bachagha avait été "suspendu provisoirement" par M. Sarraj en attendant une "enquête administrative" sur "ses déclarations concernant les manifestations et les incidents survenus à Tripoli et dans d'autres villes". Le ministre avait "pris acte" de sa suspension mais avait demandé à ce que son audition soit "publique et retransmise en direct" par les médias pour qu'il puisse "exposer les faits" aux Libyens, par souci de "transparence et des principes démocratiques".

### HAÏTI

#### Manifestations des avocats après l'assassinat du bâtonnier

Plusieurs centaines de personnes, en majorité des avocats en robe, ont manifesté jeudi dans le centre-ville de la capitale haïtienne pour réclamer justice suite à l'assassinat du bâtonnier du barreau de Port-au-Prince la semaine dernière à son domicile. "Le droit à la vie est totalement bafoué, la sécurité est absente à tous les niveaux et c'est un signe emblématique que de s'attaquer à

un bâtonnier", a déploré Me Françoise Bonhomme. Elu à la tête du barreau de Port-au-Prince en février, Me Monferrier Dorval, 64 ans, a été tué par balles vendredi soir alors qu'il rentrait à son domicile. La recrudescence de l'insécurité et l'impunité est dénoncée depuis plusieurs mois par différentes organisations de la société civile et de défense des droits humains. En plus de réclamer justice pour toutes les

victimes des violences de ces derniers mois dans les quartiers pauvres, les manifestants ont également scandé des slogans réclamant la démission du président Jovenel Moïse. Commis à trois semaines d'intervalle mi-juillet et début août, les meurtres par balles de deux nourrissons, de 4 et 8 mois, ont en outre provoqué une onde de choc à travers le pays. Les enquêtes pour identifier les auteurs des crimes n'ont pas encore abouti.

PRÉSIDENTIELLE EN CÔTE D'IVOIRE

# 44 candidatures transmises au Conseil constitutionnel

La commission électorale indépendante (CEI) de Côte d'Ivoire a annoncé avoir reçu 44 dossiers de candidature à la présidentielle du 31 octobre et les a transmis jeudi au Conseil constitutionnel, a annoncé la CEI dans un communiqué.



"Au total, la CEI a réceptionné 44 dossiers de candidature (...) et a transmis ce jeudi, 44 dossiers au Conseil constitutionnel, juge de l'éligibilité des candidats à l'élection du président", selon le texte. Le Conseil constitutionnel a désormais 15 jours pour divulguer la liste des candidatures validées mais peut le faire avant. De source proche de la CEI, moins d'une dizaine de candidats devraient être déclarés éligibles. Parmi les dossiers qui devraient être invalidés figurent un certain nombre de candidats farfelus mais surtout ceux de deux poids lourds, l'ex-président Laurent Gbagbo et l'ancien chef rebelle et Premier ministre Guillaume Soro.

Il devraient être déclarés inéligibles en raison de condamnations qui ont déjà conduit à leur radiation des listes électorales en août. M. Gbagbo, 75 ans, qui ne s'est encore jamais prononcé publiquement sur une possible candidature, est en liberté conditionnelle en Belgique, dans l'attente d'un éventuel procès en appel devant la Cour pénale internationale (CPI) qui l'a acquitté en première instance de l'accusation de crimes contre l'humanité. Mais il est sous le coup d'une condamnation en 2018 à 20 ans de prison par la justice ivoirienne pour l'affaire dite du "braquage de la BCEAO", (Banque centrale des États d'Afrique de

l'Ouest), lors de la crise de 2010-2011. La crise, qui s'était ouverte après le refus de M. Gbagbo de reconnaître sa défaite face à l'actuel président, Alassane Ouattara, avait fait 3.000 morts. M. Soro, 48 ans, qui vit en France, a été condamné en Côte d'Ivoire en avril 2020 à 20 ans de prison pour "recel de détournement de deniers publics". "Le Conseil constitutionnel aura la lourde responsabilité devant le peuple ivoirien et l'Histoire" de statuer sur l'éligibilité, avait lancé Georges-Armand Ouégnin, président de la plateforme qui a déposé la candidature de M. Gbagbo. Il devra aussi se prononcer sur celle de M. Ouattara, 78 ans, qui brigue un troisième

mandat controversé. Comme la précédente, la Constitution de 2016 limite à deux les mandats présidentiels. Les partisans de M. Ouattara affirment que le changement de Constitution a remis le compte à zéro, ses adversaires jugent anticonstitutionnelle une troisième candidature. L'annonce de cette candidature a provoqué des manifestations qui ont dégénéré en violences ayant fait une quinzaine de morts en août. M. Ouattara, qui effectue un séjour en France, devait rencontrer vendredi le président Emmanuel Macron. De nombreux observateurs craignent des violences, dix ans après la crise post-électorale.

R.I

## Brèves

### TUNISIE

#### Le bloc du PDL se déclare officiellement dans l'opposition

Le bloc du Parti Destourien Libre en Tunisie (PDL) a fait savoir qu'il a déposé auprès du secrétariat de l'Assemblée des Représentants du Peuple (ARP, Parlement) une déclaration pour être classé dans l'opposition parlementaire, rapporte vendredi l'Agence tunisienne TAP. Le bloc du PDL a également demandé la publication de cette déclaration dans le journal officiel des délibérations de l'ARP, selon la même source, expliquant dans un communiqué, que cette étape intervient à la suite de son vote "contre le gouvernement proposé par Hichem Mechichi à la plénière du 1er septembre, conformément à l'article 46 du règlement intérieur". Selon la même source, l'article en question stipule qu'au sens du présent règlement intérieur, "on entend par opposition tout bloc parlementaire qui n'a pas participé au gouvernement et dont la majorité des membres n'a pas accordé la confiance au gouvernement ou n'a pas voté la confiance pour permettre au gouvernement de poursuivre ses activités". Le gouvernement proposé par le chef du gouvernement désigné Hichem Mechichi a obtenu, mercredi à l'aube la confiance du Parlement avec une majorité de 134 voix. A l'issue de plus de quinze heures de débat, son équipe a été approuvée par 134 voix pour, 67 contre et zéro abstention sur un total de 201 députés présents. L'obtention de la confiance du parlement nécessite, en effet, une majorité de 109 voix sur un total de 217 députés. Hichem Mechichi, 46 ans, devient ainsi le neuvième premier ministre en Tunisie depuis les événements de 2011.

R.I

### PALESTINE

#### Abbas appelle à "un dialogue national global"

Le président palestinien, Mahmoud Abbas, a appelé jeudi soir à "un dialogue national global", invitant les mouvements du Fatah et du Hamas en particulier à approuver les mécanismes pour mettre fin à la division afin d'atteindre les objectifs et les aspirations du peuple Palestinien. Selon l'agence de presse palestinienne (Wafa), le Président Abbas qui s'est exprimé lors d'une réunion des secrétaires généraux des factions à Ramallah et dans la capitale libanaise, Beyrouth, par "vidéo-conférence", a déclaré : " Nous prendrons les dispositions nécessaires pour que le Conseil central palestinien se réunisse dès que possible".

"D'ici là, nous nous mettrons d'accord sur les mécanismes nécessaires pour mettre fin à la division et parvenir à la réconciliation et au partenariat national dans des délais et avec la participation de tous", a-t-il soutenu. Cette réunion intervient dans un contexte marqué par "diverses conspirations et dangers, dont le supposé accord du siècle, les plans d'annexion israélienne", a dit le chef de l'Etat de Palestine. "Quiconque accepte l'annexion est un traître à la patrie et à notre cause", a-t-il dit et a souligné à ce propos que "l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) restera le seul et légitime représentant du peuple palestinien" et que toutes les forces et factions nationales doivent toutes rejoindre l'OLP afin de protéger et de renforcer son statut de parapluie de tous les Palestiniens dans la patrie et dans la diaspora. Le Président Abbas a soutenu en outre que "les Palestiniens ne pouvaient plus accepter les Etats-Unis comme un intermédiaire unique de toute négociation de paix future".

R.I

### ETATS-UNIS

## Une voiture fonce sur une foule réclamant "la justice raciale"

Un rassemblement à Times Square de militants réclamant "la justice raciale" a été marqué par un incident lorsqu'un conducteur, prétendument partisan de Donald Trump, a foncé dans la foule faisant trois blessés, rapporte hier la presse locale. "Le 3 septembre, une voiture a foncé sur une foule rassemblée à Times Square, à New York", rapporte le New York Daily News en se référant à la police. Environ 300 personnes s'étaient rassemblées à cet endroit de Manhattan lors d'une manifestation Black Lives Mat-

ter, en réclamant "la justice raciale" après la mort d'un Afro-Américain aux mains de la police à Rochester en mars dernier, selon la même source. Comme l'indique le média, les manifestants avaient constitué une file de vélos sur la route pour tenter de bloquer la circulation. Une voiture Ford Taurus s'est dirigée vers le barrage improvisé, s'est arrêtée et a rapidement foncé sur la foule. "Trois cyclistes ont été renversés et légèrement blessés", a-t-on indiqué, soulignant que "des volontaires médicaux leur ont fourni une assistance sur place".

?Selon un porte-parole de la police de New York, un petit rassemblement de soutien au Président sortant se déroulait également près de la place, et un partisan de Donald Trump aurait été au volant du véhicule. Les forces de l'ordre ont commencé à enquêter. Dans un tweet, elles ont souligné qu'aucune voiture de police n'était associée à l'incident, comme certains utilisateurs des réseaux sociaux l'avaient initialement supposé. Un Afro-Américain Daniel Prude, tombé dans le coma puis décédé en mars à Ro-

chester après avoir été maintenu à terre par des policiers. Sa famille a diffusé les images captées par une caméra d'intervention qui montrent un groupe d'agents mettre une cagoule sur sa tête, apparemment dans le but d'empêcher une éventuelle transmission salivaire au coronavirus, alors qu'il est agenouillé, menotté et nu. Cette affaire est venue alimenter la colère contre ce que les activistes dénoncent comme une épidémie de violences policières et de discriminations raciales aux Etats-Unis.

R.I

## MOZAMBIQUE

## Au Cabo Delgado, brouillard de guerre, tambours d'internationalisation

EN octobre 2017, Ahlu Sunnah wal Jamaa (ASWJ), alias Ansar al-Sunna, menait sa première attaque armée sur des postes de police mozambicains de la ville côtière de Mocimbo Da Praia, dans le nord du pays, sur les bords de l'Océan Indien.

L'histoire puis le passage à la violence armée de cette secte islamiste, à l'origine quietiste, vient de faire l'objet d'une étude approfondie dans le Journal of Eastern Africa Studies. Son auteur, Éric Morier-Genoud, enseignant-chercheur à la Queens University de Belfast et spécialiste du fait religieux en Afrique lusophone, compare l'itinéraire d'Ansar al-Sunna à celui de Boko Haram au Nigeria, au tournant de la décennie écoulée. Près de trois ans après, les attaques menées par de petits groupes liés à la rébellion islamiste avaient, fin juillet, causé la mort de 1 500 personnes dans la province du Cabo Delgado, dont 967 civils, selon le projet Armed Conflict Location & Event Data (ACLED). Mocimbo Da Praia est occupée par les insurgés. Plus de 200 000 Mozambicains, soient 10 % de la population de la province, sont aujourd'hui des déplacés internes, qui affluent vers le sud et la capitale provinciale de Pemba. Il flotte au Cabo Delgado un « brouillard de guerre » où attaques et opérations de représailles menées par les Forces mozambicaines de défense et de sécurité (FDS) se mènent à huis clos, en l'absence de journalistes nationaux et d'envoyés spéciaux. « On ne voit plus vraiment qui est l'ennemi », souligne depuis Maputo le spécialiste du développement Francisco Almeida Dos Santos (un pseudonyme utilisé pour des raisons de sécurité), auteur d'un rapport mené sur la situation dans la province pour l'institut Christian Michelsen de Bergen. Pour M. Almeida Dos Santos, le conflit mené par des insurgés qui paraissent avoir pris confiance, semble désormais entretenu « par des acteurs qui ne sont pas là pour le gagner mais pour le poursuivre. Cet objectif est devenu en lui-même un enjeu ».

**Bunkérisation rampante**

Parmi les acteurs évoluant dans ce « brouillard de guerre », on note un nombre grandissant d'entreprises militaires et de sécurité privée étrangères (EMSP). Celles-ci sont engagées et sous-traitées par le ministère de l'intérieur mais également les principaux investisseurs privés qui lorgnent une province tout à la fois la plus inégalitaire et l'une des plus riches en ressources naturelles du pays. Pour le président mozambicain Filipe Nyusi, à la tête de l'État depuis 2015 et lui-même originaire du Cabo Delgado, il s'agit de maintenir l'intégrité d'une région aux frontières poreuses, bordant le sud de la Tanzanie, qui vit une crise humanitaire intensifiée par l'irruption du Covid-19 et du choléra. Pour les acteurs économiques, dont les activités ont été interrompues par la pandémie, l'objectif est de sécuriser les investissements, en particulier ceux engagés dans l'exploitation du gaz : soixante milliards de dollars pourraient être à terme levés afin d'ex-



exploiter et de liquéfier les immenses réserves sous-marines gazières gisant dans les eaux nationales. Malgré ces perspectives prometteuses de développement, le Cabo Delgado continue à être surnommé par ses habitants Cabo Esquecido (le cap oublié), tant il a été marginalisé et négligé par le pouvoir central. C'est pourtant ici, à Chaia, le 25 septembre 1964, que furent tirés les premiers coups de feu de la guerre de libération menée contre le joug colonial portugais...

À Maputo, le ministère de l'intérieur vient de prolonger jusqu'à la fin de l'année le contrat passé avec le groupe sud-africain Dag (Dyck Advisory Group). Enregistrée à Pretoria, cette EMSP a été fondée par le colonel Lionel Dyck, un vétérinaire de l'armée rhodésienne, qui servit ensuite dans la nouvelle armée zimbabwéenne, assista le Front de libération du Mozambique (Frelimo) mozambicain dans sa guerre contre la Résistance nationale mozambicaine (Renamo, anti-marxiste), avant de se recycler en particulier dans le déminage et l'anti-braconnage dans le parc frontalier du Limpopo, à cheval sur l'Afrique du Sud, le Zimbabwe et le Mozambique. Engagé à l'origine pour mener des opérations aériennes contre l'insurrection islamiste, suspecté de bavures lors de la reprise, fin mai, d'un village, Dag a désormais pour mission de former des troupes mozambicaines au sol. Des mercenaires du groupe russe Wagner, qui avaient été engagés en 2019 par Maputo, avant de subir une lourde défaite causant la mort d'au moins dix hommes, seraient toujours présents dans le pays. Frontier Services Group, la société de Hongkong fondée par le magnat américain de la sécurité privée Erick Prince, qui a aussi été l'un des protagonistes du scandale de la dette cachée mozambicaine menée sur fond de contrat naval, continuerait à grenouiller dans le pays.

**Même bunkérisation rampante** menée par les géants de l'énergie

fossile présents au Cabo Delgado, dont les français Total (derrière le projet Mozambique LNG) et l'américain ExxonMobil (associé à l'italien Eni dans le projet Rovuma GNL). Ces opérateurs ont l'habitude de travailler dans des zones sensibles, telles que le Delta du Niger. Au Mozambique, le groupe français, qui a repris les actifs du texan Anardako en septembre 2019, aurait constitué une véritable « armée », selon un cadre supérieur de l'industrie pétrolière cité par le chercheur Francisco Almeida Dos Santos. Pour protéger son chantier de la péninsule d'Afungi, où seront édifiés ses deux trains d'usines destinées à liquéfier le gaz extrait en offshore, Total déclare apporter « un soutien logistique aux forces publiques de sécurité affectées à la protection des activités des projets, sous la forme de mise à disposition de véhicules, de logements et d'alimentation ». Trois cents membres supplémentaires des FDS auraient rallié la péninsule d'Afungi. La première entreprise de France, 20e dans le classement Fortune Global 500, travaille aussi localement avec plusieurs EMSP qui « assurent des prestations de logistique, de gardiennage des sites et de consultation » : aux côtés du géant anglais G4S, Total a ainsi engagé quatre autres EMSP. « Compte tenu de l'évolution des activités du projet », précise son service communication, l'entreprise a « récemment lancé un appel d'offres auprès de sept sociétés spécialisées dans la sûreté ». L'EMSP française Amarante fait partie des sociétés consultées dans le cadre de cet appel d'offres. La multinationale française envisage d'entamer l'exploitation de ses gisements en 2024. Début juillet, l'un de ses sous-traitants, la société Fenix Constructions Service, rapportait la mort de huit de ses travailleurs à la suite d'une embuscade tendue par des hommes armés. Depuis le siège de Total à La Défense (Paris), le chef des opérations de la direction Sûreté du groupe, Henry Billaudel, ancien chef de corps de la 13e

demi-brigade de la Légion étrangère de 2004 à 2006, supervise une équipe mozambicaine coordonnée par deux anciens camarades de l'active : Frédéric Marbot (qui travaillait sur les sites du delta du Niger et du Kazakhstan) et Charles Stroeng. Ces derniers seraient en train de monter une nouvelle unité d'intervention en partie composée de troupes mozambicaines assurant la protection du site.

**Accaparement des ressources naturelles**

Dans un rapport publié ce printemps, l'ONG Les Amis de la Terre - France considère que l'insurrection, qui « s'est construite sur un enchevêtrement de tensions sociales, religieuses et politiques », est « exacerbée par l'explosion des inégalités et les violations des droits humains liées aux projets gaziers ». Total rétorque que « les motivations de l'insurrection dans la région de Cabo Delgado ne sont pas liées aux projets gaziers. La présence militaire décidée par le gouvernement du Mozambique vise avant tout à protéger les populations face à ces insurrections ». Une majorité de chercheurs mozambicains et étrangers s'accordent pourtant à considérer que la captation des ressources naturelles de la province par des investisseurs étrangers, cooptés par une élite prédatrice, participerait au ressentiment de la population locale, et notamment de sa majorité musulmane. Hilary Matfess et Alexander Noyes, pour le think tank conservateur américain Rand, notent ainsi qu'en dépit des « prétendus liens internationaux » qui auraient été tissés, selon les autorités mozambicaines, par Ansar al-Sunna, « les preuves existantes suggèrent que l'insurrection devrait être considérée principalement comme une conséquence des conditions économiques et politiques locales. Par rapport aux autres provinces, Cabo Delgado est pauvre et ses habitants n'ont pas accès aux services de santé et d'éducation. La propagande des isla-

mistes a capitalisé sur ces disparités, mettant l'accent sur les liens locaux des insurgés ». Rien ne démontre en effet pour l'heure, malgré « l'esprit de corps » médiatique manifesté par l'Organisation de l'État islamique (OEI) vis-à-vis d'Ansar al-Sunna, qu'une internationale islamiste est en train de converger vers le nord du Mozambique.

Le Cabo Delgado, rappelle Francisco Almeida Dos Santos depuis Maputo, fit l'objet, dès le milieu des années 1990, d'un livre blanc gouvernemental réalisé avec la coopération espagnole. Premier du genre initié par le Frelimo, celui-ci listait et analysait en détail toutes les ressources naturelles de la province (eau, minéraux, forêts, terres arables, réserves naturelles...) au profit d'un quartier « d'investisseurs particulièrement sélectionnés ». Au début des années 2000, les richesses minières, forestières et agricoles de la province commencèrent ainsi à être concédées à des opérateurs étrangers. Moins d'une décennie plus tard, avec la découverte des nouvelles réserves du monde en gaz — près de 5000 milliards de mètres cube — les multinationales des énergies fossiles entamèrent leurs grandes manœuvres vers ce « nouvel eldorado gazier ». Entre-temps, Maputo avait octroyé à la société Montepuez Ruby Mining (MRM), détenue aux trois quarts par le groupe britannique Gemfields, et pour le reste par un « général bien en cour », 36 000 hectares de terre abritant les plus importantes réserves de rubis au monde. La concession d'un district entier de la province à l'opérateur minier fut suivie par une violente campagne d'expulsion de milliers de creuseurs artisanaux menée par les FDS et des gardes mobilisés par les EMSP. Ciblé à Londres par une class action déposée par le cabinet d'avocats anglais Leigh Day pour « graves violations de droits humains » (meurtres, tortures, incendies de maisons...), le groupe britannique Gemfields a finalement accepté de payer 6,7 millions d'euros contre l'abandon de celle-ci. Parmi les EMSP alors accusées, on trouvait la compagnie privée de sécurité Arkhè Risk Solutions, filiale de la société sud africaine Omega Risk Solutions. Cette EMSP est l'une des sociétés aujourd'hui sous-traitée par Total qui « a maintenu l'organisation sûreté mise en place par Anadarko tout en l'adaptant à la montée en puissance des travaux de construction et du démarrage des activités maritimes ». En reprenant les actifs d'Anadarko, Total a aussi hérité d'un contentieux foncier : la société texane aurait procédé à l'expulsion de 5 000 personnes sur le site où doivent être construits les usines de liquéfaction du gaz offshore et le terminal qui accueillera les méthaniers.

A suivre

Par Jean-christophe servat  
Source : le blog de l'auteur